

DECLARATIONS DE M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING AU COURS DE L'ÉMISSION TÉLÉVISÉE "UNE HEURE AVEC LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE", HOTEL MARIGNY, MARDI 27 NOVEMBRE 1979

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, BONSOIR.

- LE PRÉSIDENT.- BONSOIR.

- QUESTION.- VOUS SAVEZ QUE VOTRE INTERVENTION DE CE SOIR EST TRÈS ATTENDUE, AVEC UNE CURIOSITÉ PLUTÔT PASSIONNÉE. LE DERNIER ENTRETIEN DU GENRE QUI VOUS PERMET D'INFORMER LES FRANÇAIS ET DE LEUR EXPLIQUER TOUS LES DEUX MOIS CE QUE VOUS VOULEZ ET CE QUE VOUS FAITES...

- LE PRÉSIDENT.- ... ET CE QUE JE SAIS.

- QUESTION.- ... ET CE QUE VOUS SAVEZ, REMONTE À LA MI-SEPTEMBRE. OR, DEPUIS DEUX MOIS, L'HISTOIRE S'EMBALLE, EN QUELQUE SORTE, ET NOUS INQUIÈTE. CHAQUE JOUR APPORTE AUX FRANÇAIS ET AU MONDE UNE SORTE D'ACCELERATION ET SON LOT DE SURPRISES, DE DRAMES ET DE TUMULTE, QUE CE SOIT EN FRANCE, MAIS SURTOUT QUE CE SOIT AUTOUR DE NOUS, AVEC LES ÉVÉNEMENTS INTERNATIONAUX QUI SEMBLENT MENACER LA STABILITÉ ET LA PAIX ET QUI SEMBLENT AUSSI ANNONCER UN MONDE DONT LES RÈGLES SONT EN-TRAIN DE CHANGER. ON VOUDRAIT ESSAYER DE COMPRENDRE.

- ALORS, AVEC ALAIN DUHAMEL, POUR ANTENNE_2, ET GÉRARD SAINT-PAUL, POUR TF1, NOUS ALLONS ESSAYER D'ABORDER EN DIRECT DE CE DÉCOR SOBRE DE L'HOTEL MARIGNY, LES EXEMPLES LES PLUS ACTUELS ET PEUT-ÊTRE LES PLUS DÉROUTANTS : L'ASIE AVEC LE CAMBODGE, L'AFRIQUE AVEC VOTRE POLITIQUE AFRICAINE ET LES PROBLÈMES MÊME PERSONNELS QUI LUI SONT LIÉS, L'EUROPE AVEC LA POSITION ANGLAISE, À DEUX JOURS DU SOMMET DE DUBLIN ET PUIS, AVANT TOUT, L'IRAN, AVEC LA PRISE DE DIPLOMATES EN OTAGE, L'ÉPREUVE DE FORCE ACTUELLE, CARTER - KHOMEINY, ET PUIS SES CONSÉQUENCES SUR L'ÉNERGIE, SUR LES ÉCONOMIES DE L'OCCIDENT.

- L'HEURE SERA PROBABLEMENT TROP BREVE, C'EST POURQUOI NOUS ALLONS COMMENCER TOUT DE SUITE ET, AVEC ALAIN DUHAMEL, PAR LA POLITIQUE INTÉRIEURE.

QUESTION.- OUI, MONSIEUR LE PRÉSIDENT. ON PRÉSENTE SOUVENT LA SITUATION DE LA FRANCE EN CE MOMENT COMME SI NOUS ÉTIIONS EN SOMME AU BORD D'UNE CRISE, UNE CRISE DU RÉGIME OU UNE CRISE DANS LE RÉGIME. ALORS, D'ABORD, QU'EN PENSEZ-VOUS ?

- LE PRÉSIDENT.- J'OBSERVE QU'IL Y A UNE GRANDE DIFFÉRENCE ENTRE L'EXCÈS DES MOTS QU'ON UTILISE ET L'IMPORTANCE DES FAITS POLITIQUES RÉELS DANS NOTRE VIE INTÉRIEURE.

- NOUS PARLERONS TOUT À L'HEURE DE LA SITUATION DU MONDE, OU IL SE PASSE BEAUCOUP DE CHOSSES QUI ONT DES CONSÉQUENCES POUR NOUS. MAIS, SI L'ON PREND LA VIE POLITIQUE INTÉRIEURE DE LA FRANCE, IL NE S'EST PAS PASSÉ DE GRANDS ÉVÉNEMENTS DEPUIS PLUSIEURS MOIS.

- QU'EST-CE QU'ON A VU ? ON A VU PENDANT L'ÉTÉ UNE CAMPAGNE TRÈS TENACE CONTRE L'ACTION DU PREMIER MINISTRE `RAYMOND BARRE` ET DU GOUVERNEMENT.

ON A VU ENSUITE UN LONG ET DIFFICILE DEBAT BUDGETAIRE, PUIS L'ADOPTION DU BUDGET. FINALEMENT, IL N'Y A PAS EU DE GRANDS EVENEMENTS POLITIQUES, IL N'Y A PAS EU DE CHANGEMENT DE GOUVERNEMENT, IL N'Y A PAS EU AU PARLEMENT DE VOTE QUI AIT MODIFIE LES CONDITIONS DE L'EQUILIBRE POLITIQUE.

- LA VERITE, C'EST QU'IL N'Y A PAS EN 1979 'ANNEE', IL N'Y AURA PAS EN 1980 D'ELECTIONS. OR, CE SONT ELLES QUI DONNENT LE RYTHME DE LA VIE POLITIQUE FRANCAISE. IL Y A EU LES ELECTIONS LEGISLATIVES EN 1978, LES ELECTIONS EUROPEENNES DU PRINTEMPS DERNIER, ET CHAQUE FOIS UN GRAND DEBAT. A L'HEURE ACTUELLE, IL N'Y A PAS DE GRAND DEBAT, NI DE PREPARATION D'ELECTIONS. C'EST CE QUI EXPLIQUE QUE LES PARTIS POLITIQUES AIENT SURTOUT A S'ORGANISER A L'INTERIEUR, A REGLER LEURS PROBLEMES, A DEFINIR LEUR DOCTRINE. EN L'ABSENCE DE GRANDS EVENEMENTS, IL Y A DES PRISES DE POSITIONS, DES DECLARATIONS A PROPOS DESQUELLES JE DIRAI SEULEMENT QUE L'EXCES DES MOTS NE DECRIT PAS LA REALITE DE LA SITUATION POLITIQUE FRANCAISE.\

QUESTION.- MONSIEUR LE PRESIDENT, VOUS VENEZ DE PARLER A L'INSTANT DU PARLEMENT. ON CONSTATE, A LA LUMIERE DE CERTAINS DEBATS ET DE CERTAINS VOTES, QU'IL N'Y A PLUS VRAIMENT DE MAJORITE PARLEMENTAIRE. ALORS, EST-CE QU'UN GOUVERNEMENT PEUT GOUVERNER, PUISQUE C'EST SON METIER, DURABLEMENT ET EFFICACEMENT SANS MAJORITE ?

- LE PRESIDENT.- VOUS VOUS TROMPEZ ABSOLUMENT. LES MAJORITES SE FONT ET SE DEFONT PAR DES VOTES. ELLES NE SE FONT ET NE SE DEFONT PAS PAR DES DECLARATIONS. OR, QUELS SONT LES VOTES ?

- IL Y A EU LE VOTE DES FRANCAIS EN 1978 : LES ELECTIONS LEGISLATIVES, GRAND DEBAT NATIONAL. C'EST A L'OCCASION DE CES ELECTIONS QU'EST APPARUE LA MAJORITE, C'EST-A-DIRE LA MAJORITE DES ELECTEURS FRANCAIS. CES ELECTEURS ONT VOTE POUR DEUX PARTIS : LE RPR ET L'UDF, QUI ONT FAIT UNE ALLIANCE ELECTORALE, ET DONT UN SEUL CANDIDAT S'EST RETROUVE EN PISTE AU SECOND TOUR. CE QUI FAIT QUE CES DEPUTES ONT ETE ELUS EN REALITE PAR UNE ADDITION DE VOIX RPR ET UDF. C'EST LA QUE S'EST FORMEE LA MAJORITE.

- UNE MAJORITE PEUT ENSUITE SE DEFAIRE & ELLE PEUT SE DEFAIRE PAR UN VOTE. DANS NOTRE SYSTEME CONSTITUTIONNEL LE CHANGEMENT DE MAJORITE N'INTERVIENT PAS AVEC LA DISPARITION DE LA MAJORITE ANCIENNE MAIS PAR L'APPARITION D'UNE MAJORITE NOUVELLE. S'IL Y A LA TECHNIQUE DE LA MOTION_DE_CENSURE, COMME DANS D'AUTRES PAYS, PAR EXEMPLE EN ALLEMAGNE FEDERALE 'RFA', C'EST POUR EVITER DE RETOMBER DANS LA SITUATION D'AUTREFOIS OU ON ASSISTAIT A UNE MAJORITE QUI SE DECOMPOSAIT : UNE PARTIE DE SES MEMBRES NE VOTAIT PLUS, S'ABSTENAIT OU VOTAIT UN TEXTE PARTICULIER, MAIS EN VOTAIT UN AUTRE LE LENDEMAIN, SANS POUR AUTANT CONSTITUER UNE MAJORITE DE RECHANGE.

- ET DONC IL N'Y AURAIT DE NOUVELLE MAJORITE EN FRANCE QUE S'IL APPARAISSAIT UNE NOUVELLE MAJORITE PAR LE VOTE COMMUN D'UNE MOTION_DE_CENSURE. CECI NE S'EST PAS PRODUIT.\

QUESTION.- MONSIEUR LE PRESIDENT, QUAND ON VOIT LA FACON DONT LES PARTIS, QUI SONT THEORIQUEMENT ALLIES, POLEMIQUENT ENTRE EUX ET, AU CONTRAIRE, DONT DES PARTIS QUI SONT THEORIQUEMENT ADVERSAIRES SEMBLENT SE COURTISER PLUS OU MOINS, EST-CE QU'ON NE PEUT PAS IMAGINER QU'IL Y AIT DES RENVERSEMENTS DE MAJORITE, DES RENVERSEMENTS D'ALLIANCE, SOIT AVANT 1981, SOIT, EN TOUT CAS, AU LENDEMAIN DE CE QUI SERA UNE NOUVELLE ELECTION ?

- LE PRESIDENT.- C'EST L'AFFAIRE DES PARTIS. VOUS INTERROGEZ DE TEMPS EN TEMPS LES DIRIGEANTS DES PARTIS, JE LES VOIS A L'ECRAN. C'EST A EUX QU'IL FAUT POSER LES QUESTIONS.

- LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE NE JUGE LA VIE POLITIQUE DE LA FRANCE QU'AU TRAVERS DE SA FORME INSTITUTIONNELLE. JE SUIS TRES ATTACHE AUX INSTITUTIONS

PARLEMENTAIRES. J'AI MOI-MEME ETE FORME PAR LA FONCTION PARLEMENTAIRE. JE SOUHAITE QUE LES TRAVAUX DU PARLEMENT SE DEROULENT D'UNE MANIERE POSITIVE. C'EST SUR LES VOTES DU PARLEMENT QUE J'OBSERVE S'IL Y A OU NON MAJORITE.

- TANT QU'UNE MAJORITE NOUVELLE DANS NOS INSTITUTIONS N'EST PAS APPARUE, JE N'AI AUCUNE RAISON DE METTRE EN DOUTE LA MAJORITE ANCIENNE. JE VOUS RAPPELLE QUE LES GRANDS DIRIGEANTS DE LA MAJORITE ONT INDIQUE A PLUSIEURS REPRISES QU'ILS NE VOTERAIENT JAMAIS UNE MOTION DE CENSURE. OR, C'EST LE VOTE D'UNE MOTION DE CENSURE QUI FAIT LE CHANGEMENT DE MAJORITE. DONC, JUSQU'A LA DEMONSTRATION DU CONTRAIRE, IL Y A UNE MAJORITE.

- QUESTION.- LA MAJORITE NOUVELLE NE PEUT PAS APPARAÎTRE A L'OCCASION DE L'ELECTION PRESIDENTIELLE ? LE PRESIDENT.- NON, L'ELECTION PRESIDENTIELLE EST UNE ELECTION POPULAIRE, C'EST L'ELECTION DE QUELQU'UN A QUI UNE GRANDE RESPONSABILITE NATIONALE EST CONFIEE. BIEN ENTENDU, IL APPARAÎT UNE EXPRESSION DE LA VOLONTE POLITIQUE DU PAYS. MAIS CE N'EST PAS UNE ELECTION QUI SE RETROUVE NECESSAIREMENT SUR-LE-PLAN PARLEMENTAIRE.

- DANS MON CAS, J'AI ETE ELU EN 1974 'ANNEE'. LA MAJORITE PARLEMENTAIRE ETAIT ANTERIEURE. VOUS VOUS EN SOUVENEZ FORT BIEN, ELLE N'A PAS ETE MODIFIEE.\

QUESTION.- CE QUI EST QUAND MEME UN PEU INSOLITE, EN TOUT CAS INHABITUEL, C'EST QUE LE RPR QUI EST LE PRINCIPAL GROUPE DE LA MAJORITE A

L'ASSEMBLEE_NATIONALE, N'A PAS VOTE POSITIVEMENT LE BUDGET & PAR-DESSUS LE MARCHE DEPUIS QUELQUES JOURS, ON VOIT QUE COMMENCE A SE POSER EN PUBLIC LA QUESTION DE SAVOIR SI ON PEUT ETRE A LA FOIS MEMBRE DU RPR ET MEMBRE DU GOUVERNEMENT. AUTREMENT DIT, L'IDEE D'UNE CRISE POLITIQUE APPROFONDIE, PAR EXEMPLE L'ANNEE PROCHAINE, N'EST PAS SIMPLEMENT DE LA POLITIQUE FICTION...

ALORS, A-PARTIR DE CE MOMENT-LA, S'IL Y AVAIT EFFECTIVEMENT UNE CRISE POLITIQUE APPROFONDIE, ON PEUT IMAGINER TROIS SOLUTIONS THEORIQUES :

- LA PREMIERE SOLUTION, CE SERAIT UN COMPROMIS ENTRE LE GOUVERNEMENT ET SA MAJORITE &

- LA DEUXIEME SOLUTION CE SERAIENT DES ELECTIONS ANTICIPEES PAR DISSOLUTION DE L'ASSEMBLEE_NATIONALE, CELA DEPEND DE VOUS, MONSIEUR LE PRESIDENT &

- LA TROISIEME SOLUTION, CE SERAIT D'AVANCER LES ELECTIONS PRESIDENTIELLES.

- LE PRESIDENT.- IL FAUT TOUT DE SUITE ECARTER LA TROISIEME SOLUTION.

- JE VAIS VOUS REpondre, MAIS JE SOUHAITERAIS QUE DANS L'HEURE QUE NOUS AVONS ET AVEC L'ANGOISSE QUI NOUS VIENT DU MONDE EXTERIEUR, NOUS NE CONSACRIONS PEUT-ETRE PAS TROP DE TEMPS A DES SUBTILITES DE L'ACTION POLITIQUE.\

'REponse' D'ABORD, LE VOTE DU BUDGET : J'AI ETE SECRETAIRE_D_ETAT AUX FINANCES CHARGE DU BUDGET EN 1959 'ANNEE'. C'ETAIT LA PREMIERE ANNEE DE FONCTIONNEMENT DE LA VEME REPUBLIQUE. LE BUDGET A ETE VOTE DANS LES MEMES CONDITIONS QUE CETTE ANNEE. LE PREMIER MINISTRE ETAIT M. MICHEL DEBRE. M. PINAY ETAIT MINISTRE DES FINANCES, J'ETAIS SECRETAIRE_D_ETAT. ON A UTILISE LA MEME PROCEDURE POUR FAIRE VOTER LE BUDGET. IL Y AVAIT A L'EPOQUE UNE DIFFICULTE QUI TENAIT A LA SUPPRESSION DE LA RETRAITE DES ANCIENS COMBATTANTS QUI AVAIT ETE DECIDEE PAR LE GOUVERNEMENT. LA PROCEDURE A DONC ETE LA MEME POUR LA PREMIERE ANNEE DE LA VEME REPUBLIQUE.

- QUESTION.- L'ENJEU ETAIT UN PEU MOINS VASTE, PARCE QUE CE N'ETAIT PAS LA POLITIQUE ECONOMIQUE DU GOUVERNEMENT QUI ETAIT REMISE EN JEU !

- LE PRESIDENT.- C'ETAIT LE BUDGET... AYANT OBSERVE LE DEBAT BUDGETAIRE, - SANS Y PARTICIPER, PARCE QU'IL S'AGIT D'UNE RESPONSABILITE QUI N'EST PAS CELLE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, - J'AI BIEN VU LE MOMENT A-PARTIR DUQUEL LA DIFFICULTE ETAIT CERTAINE : QUAND IL A ETE DECIDE QUE L'ON COMMENCERAIT A EXAMINER LES DEPENSES BUDGETAIRES APRES AVOIR REJETE LES RECETTES. POUR LA PREMIERE FOIS LE DEBAT BUDGETAIRE N'A PAS ETE UN GRAND FOUS DANS L'ORDRE

PREMIERE FOIS LE DEBAT BUDGETAIRE N'A PAS EU UN GRAND ECHO DANS L'OPINION. JE L'AI REGRETTE.

- JE SOUHAITE QUE LES TRAVAUX PARLEMENTAIRES SOIENT SUIVIS AVEC ATTENTION PAR L'OPINION. POURQUOI ? POUR UNE RAISON SIMPLE, L'OPINION AYANT VU QUE LES RECETTES AVAIENT ETE ECARTEES, ET QU'ON PARLAIT DES DEPENSES, S'EST DIT QUE LE GOUVERNEMENT SERAIT BIEN OBLIGE, A UN MOMENT OU A UN AUTRE, DE PROPOSER UNE SOLUTION GLOBALE & CE SERAIT A LA FIN QUE TOUT SE REGLERAIT & CE QUI SE PASSERAIT DANS L'INTERVALLE N'AURAIT PAS BEAUCOUP D'IMPORTANCE. PUISQUE LE GOUVERNEMENT AVAIT INDIQUE QU'IL SERAIT AMENE A ENGAGER SON EXISTENCE ET QUE, D'AUTRE_PART, LES DIRIGEANTS DU RPR AVAIENT DIT QU'ILS NE VOTERAIENT PAS UNE MOTION_DE_CENSURE, ON CONNAISSAIT LE RESULTAT. CE DEBAT, AU FOND, ETAIT A LA FOIS PASSIONNE ET SANS ENJEU CONCRET. C'EST POURQUOI IL Y A EU UNE TELLE VEHEMENCE DANS LE DEBAT.\

`REPONSE` JE NE FAIS PAS DE POLITIQUE FICTION, CE N'EST PAS MON ROLE. J'AGIS EN-FONCTION DES FAITS POLITIQUES. JE N'AI AUCUNE RAISON DE SOUPCONNER LES DEPUTES DE LA MAJORITE, QUE JE CONNAIS, QUE JE RENCONTRE LORSQUE JE FAIS MES VOYAGES DANS LES REGIONS. JE N'AI AUCUNE RAISON DE LES SOUPCONNER D'UN CHANGEMENT FONDAMENTAL DE MAJORITE, D'UN FAIT POLITIQUE ENTIEREMENT NOUVEAU. S'IL Y AVAIT UN FAIT POLITIQUE ENTIEREMENT NOUVEAU, J'AGIRAIS.

- QUESTION.- MAIS, MONSIEUR LE PRESIDENT, SI VOUS N'AVEZ PAS CHANGE DE PREMIER MINISTRE, COMME ON VOUS L'A DEMANDE ICI OU LA C'EST PARCE QUE VOUS AVEZ JUGE QU'IL N'Y AVAIT PAS DE RAISON DE LE FAIRE OU PARCE QU'IL N'Y AVAIT PAS DE SOLUTION DE RECHANGE ?

- LE PRESIDENT.- D'ABORD, ON NE DISCUTE PAS DU CHOIX DU PREMIER MINISTRE A LA TELEVISION.

-ENSUITE, M. BARRE ACCOMPLIT ET A ACCOMPLI UN TRAVAIL CONSIDERABLE. SI, TOUT A L'HEURE, NOUS PARLONS DES QUESTIONS ECONOMIQUES ET SOCIALES QUI, POUR MOI, SONT VITALES POUR LA FRANCE, JE POURRAI VOUS DIRE QUE LA FRANCE ME PARAIT MIEUX SUPPORTER LE DEUXIEME CHOC PETROLIER QUE LE PREMIER. CELA EST DU EN GRANDE PARTIE AU TRAVAIL QUI A ETE ACCOMPLI PAR RAYMOND BARRE ET SON GOUVERNEMENT. C'EST POUR CETTE RAISON QU'IL CONTINUE SA TACHE & QU'IL CONTINUE SA TACHE, JUSQU'A LA LIMITE DE SES FORCES. LES FRANCAIS L'ONT VU AU-COURS DES SEMAINES DERNIERES ET, D'AILLEURS, DANS UN RECENT SONDAGE ILS LUI ONT MANIFESTE LEUR RECONNAISSANCE.\

`REPONSE` VOUS PARLIEZ DES RAPPORTS AU-SEIN DE LA MAJORITE...

- QUESTION.- ILS NE SONT PAS TRES BON !

- LE PRESIDENT.- NON, IL Y A EU EN EFFET UNE VIVE TENSION A L'OCCASION DU DEBAT BUDGETAIRE. IL FAUT DIRE QUE DEPUIS LE DEBUT DU DEBAT BUDGETAIRE DES CRITIQUES TRES VIVES AVAIENT ETE ADRESSEES AU BUDGET & PAR ECRIT, ORALEMENT DANS TOUS LES DISCOURS & IL ETAIT DONC TOUT A FAIT NATUREL QUE LE PREMIER MINISTRE REPONDE. QUEL SERAIT SON ROLE SI, AU PARLEMENT, IL NE POUVAIT PAS S'EXPRIMER FRANCHEMENT, CE QUI, AU SURPLUS, EST DANS SON CARACTERE.

- JE VOIS M. RAYMOND BARRE ET JE LE CONNAIS DEPUIS LONGTEMPS. IL A ETE APPELE SOUVENT PAR LE GENERAL DE GAULLE, QUI LUI DEMANDAIT SON AVIS, ET M. RAYMOND BARRE A TOUJOURS DONNE AU GENERAL DE GAULLE DES AVIS EMPREINTS D'UNE GRANFE FERMETE. IL RESTE DANS LA MEME LIGNE DE Pensee ET QUAND JE VOIS SON ATTITUDE VIS-A-VIS DE L'ETAT, VIS-A-VIS DE LA NATION, SON COMPORTEMENT VIS-A-VIS DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, JE PENSE QU'IL RESTE TRES PROCHE DE LA Pensee DE CEUX QUI SONT FIDELES AUX CONCEPTIONS DU GENERAL DE GAULLE. DONC, JE PENSE QUE CES OPPOSITIONS SONT APPELEES A S'ATTENUER.\

QUESTION.- MONSIEUR LE PRESIDENT, UN DES EVENEMENTS QUI A PEUT-ETRE LE PLUS FRAPPE LES FRANCAIS DEPUIS TROIS SEMAINES, C'EST LE SUICIDE DE VOTRE MINISTRE DU TRAVAIL. M. ROBERT BOULIN. ALORS. C'EST UNE QUESTION QUE NOUS NOUS

POSONS TOUS, COMME PROBABLEMENT BEAUCOUP DE FRANCAIS : VOUS QUI LE CONNAISSIEZ BIEN ET DEPUIS LONGTEMPS COMMENT AVEZ-VOUS EXPLIQUE SON GESTE ?

- LE PRESIDENT.- JE NE REPONDRAI PAS LA DESSUS, IL A ECRIT LUI-MEME ET IL A EXPLIQUE SON GESTE. PAIX ET REPOS A L'HOMME PUBLIC QU'ETAIT ROBERT BOULIN. NOUS L'AVONS CONNU, LES UNS ET LES AUTRES, PEUT-ETRE CERTAINS D'ENTRE VOUS PLUS SPECIALEMENT. IL A ETE MINISTRE TRES LONGTEMPS, DANS SON DERNIER POSTE IL ETAIT MINISTRE DU TRAVAIL, IL A RECU LES PARTENAIRES SOCIAUX ET, D'AILLEURS, J'AI NOTE AVEC QUELLE DIGNITE LES SYNDICATS ONT PRIS POSITION AU MOMENT DE SA DISPARITION. QUAND QUELQU'UN A TRAVAILLE PENDANT DES ANNEES, QUE TOUT LE MONDE LE CONNAISSAIT, IL N'EST PAS POSSIBLE DE FAIRE A SON PROPOS DES CAMPAGNES COMME CELLES QUI ONT EU LIEU. EN TOUT CAS, PAIX ET REPOS A L'HOMME PUBLIC.

- POUR CE QUI EST DE L'HOMME PRIVE, DE QUOI S'AGISSAIT-IL ? IL S'AGISSAIT DES CONDITIONS DANS LESQUELLES, A UN MOMENT OU M. ROBERT BOULIN N'ETAIT PAS MINISTRE, PUISQUE C'ETAIT EN 1974, IL AVAIT ACQUIS UN TERRAIN, NON PAS POUR LE REVENDRE, MAIS POUR Y CONSTRUIRE SA MAISON DE VACANCES. QUELLES ETAIENT SES RELATIONS AVEC LE VENDEUR DU TERRAIN ? L'INCULPATION EN JUSTICE EST UNE INCULPATION QUI VISAIT LE VENDEUR DU TERRAIN ET DONC LE PROBLEME ETAIT DE SAVOIR QUELLES AVAIENT ETE SES RELATIONS AVEC LUI, MAIS IL N'Y A JAMAIS EU D'INCULPATION CONTRE M. ROBERT BOULIN.

`REPOSE` QU'A-T-ON OBSERVE DANS CETTE AFFAIRE ?

- D'ABORD, QU'ON NE POUVAIT RIEN REPROCHER A AUCUNES FONCTIONNAIRES DE L'ETAT, SOIT LES AGENTS DE L'EQUIPEMENT LORSQU'IL S'EST AGI DE L'UTILISATION DE CE TERRAIN, SOIT PAR LA SUITE LES MAGISTRATS, LORSQU'IL S'EST AGI DE LA PROCEDURE EN-COURS.

- QUELLE ETAIT LA SEULE CRITIQUE QU'ON AURAIT PU FAIRE, QUI EUT ETE GRAVE ? C'EUT ETE DE DIRE, S'AGISSANT D'UN SUJET AUQUEL SE TROUVAIT MELE, MEME INDIRECTEMENT, UN MEMBRE DU GOUVERNEMENT : ON A RALENTI OU COMPLIQUE L'ACTION DE JUSTICE. PERSONNE N'A PU LE DIRE, IL N'Y A EU AUCUNE INTERVENTION, AUCUN MAGISTRAT N'A RECU LA MOINDRE DIRECTIVE POUR FREINER, POUR RALENTIR L'ACTION DE JUSTICE.

- JE VOUDRAIS ATTIRER VOTRE ATTENTION SUR UN ASPECT DE MORALE POLITIQUE A CET EGARD. CE QUI A JOUE DANS LE CAS DE M. ROBERT BOULIN ET QUI PEUT JOUER UN JOUR POUR UN AUTRE, C'EST LE FAIT QU'A L'HEURE ACTUELLE L'IMPACT DE L'INFORMATION EST TEL QUE LORSQU'UNE RUMEUR EST LANCEE, ELLE DEVIENT CERTITUDE. LORSQU'ON PARLE D'UNE INSTRUCTION QUI EST EN-COURS, ON CROIT QUE CELA VEUT DIRE QU'ON EST COUPABLE ALORS QUE NOTRE DROIT FONDAMENTAL, EN FRANCE, EST QUE MEME UN INCULPE EST PRESUME INNOCENT. JUSQU'A SA MORT, A MES YEUX, ROBERT BOULIN ETAIT PRESUME INNOCENT. IL NE FAUDRAIT PAS QUE PAR UN CHANGEMENT D'ATTITUDE DE TEL OU TEL MOYEN D'INFORMATION - JE NE PORTE PAS DE JUGEMENT COLLECTIF - QUELQU'UN SOIT EN POSTURE D'ETRE ACCUSE ALORS QU'IL N'EST MEME PAS INCULPE !

- QUESTION.- EST-CE QU'ON N'A PAS FAIT UN PEU AUSSI DE LA PRESSE LE BOUC-EMISSAIRE DANS CETTE AFFAIRE ?

- LE PRESIDENT.- JE NE PARLE PAS DE LA PRESSE. IL NE FAUT JAMAIS PORTER DE JUGEMENT COLLECTIF, JE N'EN PORTE JAMAIS. M. BOULIN A ECRIT QU'IL AVAIT ETE CONDUIT AU DESEPOIR PAR LA CAMPAGNE DONT IL ETAIT L'OBJET. CE N'ETAIT PAS LA PRESSE, MAIS J'AI NOTE QU'IL Y A EU UNE CAMPAGNE...

QUESTION.- PEUT-ETRE SES ACCUSATIONS POSTHUMES CONTRE SES AMIS POLITIQUES OU CONTRE D'AUTRES ONT FAIT CROIRE UN CERTAIN NOMBRE DE CHOSES... ?

- LE PRESIDENT.- CECI EST TOUT A FAIT AUTRE CHOSE. JE M'OCCUPE DE CE QUI

INTERESSE L'ETAT, JE NE M'OCCUPE PAS DU RESTE. J'AI ETE FRAPPE PAR UN SONDAGE DANS LEQUEL IL ETAIT DIT QUE LES FRANCAIS, EN MAJORITE, PENSAIENT QU'ILS NE CONNAITRAIENT PAS LA VERITE.

- C'EST D'AILLEURS UN VIEUX PROBLEME DANS NOTRE PAYS QUE CETTE MEFIANCE VIS-A-VIS DE NOS INSTITUTIONS, ET DE NOS INSTITUTIONS DE JUSTICE EN-PARTICULIER. JE TIENS A VOUS DIRE QUE LES FRANCAIS CONNAITRONT LA VERITE. C'EST UNE VERITE QUI PORTE SUR UNE SITUATION DE DROIT PRIVE. C'EST DONC LA JUSTICE QUI ETABLIRA CETTE VERITE. ELLE L'ETABLIRA SOUS SA RESPONSABILITE ET SANS AUCUNE INTERFERENCE OU INGERENCE.

- LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE A, DANS SES ATTRIBUTIONS, A VEILLER A L'INDEPENDANCE DE LA MAGISTRATURE, ASSISTE PAR LE CONSEIL_SUPERIEUR_DE_LA_MAGISTRATURE. JE FERAI EN SORTE, SANS INTERVENIR DANS LA PROCEDURE, QUE CETTE VERITE SOIT CONNUE ENTIEREMENT PAR LA JUSTICE.

- QUESTION.- DONC, VOUS ETES CERTAIN, MONSIEUR LE PRESIDENT, QUE LUMIERE SERA FAITE DE FACON INATTAQUABLE ?

- LE PRESIDENT.- ABSOLUMENT. JE VOUS RAPPELLE : PAIX A ROBERT BOULIN.\

QUESTION.- DEUX QUESTIONS : LA PREMIERE, C'EST QU'ON A EU LE SENTIMENT, EN APPRENANT UN CERTAIN NOMBRE DE CHOSES A PROPOS DE ROBERT BOULIN, QUE FINALEMENT, MALGRE SES FONCTIONS, MALGRE SON STYLE PERSONNEL, PEUT-ETRE, QUI ETAIT PLUTOT JOVIAL, OUVERT, C'ETAIT UN HOMME SOLITAIRE ET QU'IL AVAIT EU DU MAL, PEUT-ETRE, A TROUVER DES INTERLOCUTEURS, JE VEUX DIRE Y COMPRIS PARMI LES MEMBRES DU GOUVERNEMENT, Y COMPRIS LE PREMIER MINISTRE, Y COMPRIS PEUT-ETRE LE PRESIDENT, A QUI IL PUISSE EN PARLER...

- LE PRESIDENT.- VOUS TOUCHEZ UNE QUESTION FONDAMENTALE QUI, POUR MOI, EST UNE QUESTION DE PRINCIPE.

- JE PEUX VOUS DIRE QUE JE NE LUI EN AI JAMAIS PARLE. JE NE LUI EN AI JAMAIS PARLE POUR DES RAISONS DE PRINCIPE. J'ESTIME QUE LORSQU'IL S'AGIT D'UNE AFFAIRE DE DROIT PRIVE PORTEE DEVANT LES TRIBUNAUX QUI L'EXAMINENT, IL N'Y A PAS _LIEU, POUR DES HOMMES DONT LES FONCTIONS SONT PUBLIQUES ET DONT LES RELATIONS SONT LIEES A L'EXERCICE DE LEURS FONCTIONS PUBLIQUES, D'INTERVENIR, OU MEME DE DEBATTRE DE QUESTIONS DE CETTE _NATURE.

- C'ETAIT POUR GARDER A CETTE SITUATION SON CARACTERE PRIVE QUE JE N'EN AI JAMAIS PARLE.\

QUESTION.- ALORS, L'AUTRE POINT : QUAND ON VOIT LA FACON DONT EVOLUE LE CLIMAT POLITIQUE DEPUIS PLUSIEURS SEMAINES, EST-CE QUE VOUS NE CRAIGNEZ PAS UN PETIT PEU QUE LE DEBAT SE DEGRADE POUR L'ANNEE QUI SE PREPARE ?

- LE PRESIDENT.- OUI.. IL NE FAUT PAS QUE CE SOIT CEUX QUI LE DEGRADENT QUI SE PLAIGNENT ENSUITE DE SA MEDIOCRITE. VOUS OBSERVEREZ QUE LES PRINCIPAUX PERSONNAGES DE L'ETAT, DONT MOI-MEME, N'ATTAQUENT JAMAIS PERSONNE ET NE RABAISSENT JAMAIS LE DEBAT. SI LE DEBAT EST RABAISSE, IL FAUT EN RECHERCHER OU EN APERCEVOIR LES AUTEURS.

- DEUXIEMEMENT, JE NE VOUDRAIS PAS QU'ON PORTE UN JUGEMENT QUE JE CONSIDERE COMME INEXACT. LA FRANCE EST UN PAYS DANS LEQUEL LA LUTTE POLITIQUE EST PARTICULIEREMENT HONNETE. PRENEZ DES EXEMPLES SIMPLES : NOTRE ADMINISTRATION EST TOUT A FAIT HONNETE. IL Y A, DANS LE MONDE, BEAUCOUP D'ADMINISTRATIONS CORROMPUES. NOTRE VIE POLITIQUE EST EXCEPTIONNELLEMENT HONNETE. QUAND ON PENSE QUE TOUT LE DEBAT A PROPOS DE M. BOULIN AURA PORTE SUR L'ACQUISITION DE 2 HECTARES ` SUPERFICIE ` DE TERRAIN, NON REVENDUS PAR LUI, ET CECI IL Y A CINQ ANS, CELA MONTRE BIEN QUE NOUS AVONS UNE VIE POLITIQUE HONNETE.

- LES MOYENS D'INFORMATION, EN RESPECTANT LE FAIT QUE MEME UN INCULPE EST PRESUME INNOCENT, PEUVENT Y APPORTER LEUR CONTRIBUTION.\

QUESTION.- MONSIEUR LE PRESIDENT, CE QUE VOUS INTERPRETEZ COMME UNE CROISSE

QUESTION.- MONSIEUR LE PRESIDENT, CE QUI NOUS INTERESSE EGALEMENT, C'EST EVIDENT, C'EST VOTRE EXPLICATION DE LA SITUATION INTERNATIONALE, QUI NOUS SEMBLE CONFUSE ET DANGEREUSE.

- JE VOUDRAIS QUE NOUS COMMENCIONS PAR L'IRAN, PARCE QUE QUAND ON ASSISTE A CET EXTRAORDINAIRE FACE-A-FACE ENTRE KHOMEINY ET CARTER, LES IRANIENS MOBILISES, EXCITES PAR LEURS CHEFS RELIGIEUX, ON PEUT SE DEMANDER S'IL N'Y A PAS RISQUE DE DEGRADATION DE LA SITUATION INTERNATIONALE, ET PEUT-ETRE MEME UN RISQUE DE GUERRE.

- LE PRESIDENT.- OUI. LE MONDE SE DESORGANISE. D'UNE FACON QUI ETAIT DANS UNE CERTAINE MESURE, PREVISIBLE ET QUI CORRESPOND AUX MOUVEMENTS DE GRANDES FORCES.

- A PROPOS DE L'IRAN, LA FRANCE, DEPUIS L'ORIGINE, A CONSIDERE QUE LA REVOLUTION IRANIENNE ETAIT UNE REALITE. AU DEBUT, CERTAINS ONT CRU QU'ON POUVAIT NIER L'EXISTENCE DE CETTE REVOLUTION. VOYEZ CE QUI SE PASSE A L'HEURE ACTUELLE : CETTE REVOLUTION IRANIENNE EST UNE REALITE ET UNE FORCE FONDAMENTALE DE LA VIE DE L'IRAN.

- C'EST UNE FORCE QU'ON DEPEINT SOUVENT COMME ETANT RELIGIEUSE. C'EST EN REALITE L'EXPRESSION A LA FOIS DU MECONTENTEMENT, DE LA SOUFFRANCE, DES BESOINS D'UNE POPULATION QUI, SUR-LE-PLAN SOCIAL, SUR-LE-PLAN POLITIQUE, A ETE MAINTENUE PENDANT LONGTEMPS DANS UNE SITUATION DE MISERE ET DE DEPENDANCE ET QUI CHERCHE A TROUVER SON EXPRESSION & ELLE UTILISE POUR CELA L'EXPRESSION RELIGIEUSE, MAIS JE SUIS CONVAINCU QUE CE NE SONT PAS LES SATISFACTIONS D'ORDRE RELIGIEUX QUI METTRAIENT FIN A LA REVOLUTION IRANIENNE.

- IL FAUT RECONNAITRE CES FAITS ET ILS M'ONT CONDUIT, IL Y A DEJA PLUSIEURS ANNEES, A METTRE L'ACCENT SUR LE DIALOGUE_NORD-SUD, PARCE QUE CE SONT DES SITUATIONS QUI VONT SE REPRODUIRE DANS LE MONDE. SITUATIONS DE PAUVRETE, DE POPULATIONS TRES NOMBREUSES MAINTENUES DANS LA MISERE ET DANS L'IGNORANCE QUI, TOUT A COUP, ACCEDENT A LA CONNAISSANCE, A L'INFORMATION, A LA COMPARAISON AVEC LA SITUATION DES AUTRES, ET QUI N'ACCEPTERONT PAS LEUR SITUATION.\

`REPONSE` LE DEUXIEME ASPECT C'EST QU'ON NE PEUT PAS ACCEPTER LA DESTRUCTION DE LA LOI INTERNATIONALE ET LA PRISE D'OTAGES `IRAN`. NOTAMMENT LA PRISE D'OTAGES D'UN PERSONNEL DIPLOMATIQUE, QUI EST COUVERT DANS LE MONDE ENTIER PAR DES CONVENTIONS RESPECTEES PAR TOUS, EST QUELQUE CHOSE D'INACCEPTABLE. C'EST LA RAISON POUR LAQUELLE LA FRANCE A PRIS UNE POSITION ET CONTINUERA D'AILLEURS DE PRENDRE POSITION...

- QUESTION.- QU'EST-CE QUE L'ON PEUT FAIRE CONCRETEMENT CONTRE CELA, CONTRE UNE PRISE D'OTAGES A UN TEL NIVEAU, MONSIEUR LE PRESIDENT ?

- QUESTION.- EST-CE QUE VOUS CROYEZ QU'IL Y A UN RISQUE DE GUERRE ?

- LE PRESIDENT.- LA VIOLATION DE LA LOI INTERNATIONALE EST UNE CHOSE INACCEPTABLE ET IL FAUT SAVOIR QUE CETTE VIOLATION, FINALEMENT, COMME TOUJOURS, PESERA SUR LES PLUS FAIBLES. A L'HEURE ACTUELLE, ON A L'AIR DE CROIRE QUE CE SONT LES ETATS-UNIS QUI EN SOUFFRIRONT, MAIS LES PUISSANTS SE DEFENDRONT TOUJOURS, TOT OU TARD ILS PRENDRONT DES PRECAUTIONS, ILS EN ONT LES MOYENS. SI ON LAISSE DETRUIRE LA LOI INTERNATIONALE, SUR-LE-PLAN DIPLOMATIQUE, SUR-LE-PLAN FINANCIER PAR LE NON REMBOURSEMENT DES DETTES, ETC... CE SONT LES PETITS PAYS, LES PAYS PAUVRES QUI EN SERONT LES VICTIMES, PARCE QU'IL N'Y AURA PLUS DE SYSTEME DE CREDIT INTERNATIONAL EN LEUR FAVEUR OU PARCE QU'ILS N'ONT PAS, EUX, LES MOYENS DE SE PROTEGER.

- C'EST POURQUOI IL FAUT OBTENIR LE RESPECT DE LA LOI INTERNATIONALE ET, A MON AVIS, C'EST AUX ORGANISATIONS INTERNATIONALES DE LE FAIRE.

- IL FAUT SORTIR DU TETE-A-TETE CAR LE TETE-A-TETE A CET EGARD NE COMPORTE

LE FAIT CONTINUER DE TETE A TETE, CAR LE TETE A TETE, A CET EGARD, NE COMPOSE PAS DE SOLUTION. IL FAUT AU CONTRAIRE RECHERCHER LES PRISES DE POSITION DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES. ELLES NE DOIVENT PAS INTERVENIR DANS LE DEBAT SUR L'ANTAGONISME ENTRE LES PAYS EN QUESTION & ELLES DOIVENT INTERVENIR SUR LA MANIERE DE RESPECTER LES OBLIGATIONS INTERNATIONALES. JE SOUHAITE QUE LE CONSEIL_DE_SECURITE `ONU` PUISSE APPORTER DES ELEMENTS QUI PERMETTENT AUX AUTORITES IRANIENNES DE PERCEVOIR LES OBLIGATIONS QU'ELLES DOIVENT RESPECTER.\

QUESTION.- DONC, A VOS YEUX, MONSIEUR LE PRESIDENT, IL NE S'AGIT PLUS SEULEMENT D'UNE AFFAIRE BILATERALE ENTRE LES ETATS-UNIS ET L'IRAN, D'UN TETE-A-TETE...

- LE PRESIDENT.- IL Y A DEUX AFFAIRES. IL Y A, D'UNE_PART, UN CONTENTIEUX TRES VASTE ENTRE LES ETATS-UNIS ET L'IRAN, MAIS IL Y A, D'AUTRE_PART, LE FAIT QUE LA VIOLATION, LE NON-RESPECT DES LOIS INTERNATIONALES, INTERESSENT LA COLLECTIVITE INTERNATIONALE TOUT ENTIERE ET, D'AILLEURS, TOUS LES PAYS, DE TOUTES TENDANCES, UNION SOVIETIQUE `URSS`, CHINE, PAYS EN DEVELOPPEMENT, L'ONT D'UNE MANIERE OU D'UNE AUTRE, EXPRIME AU-COURS DES DERNIERS JOURS.

- QUESTION.- LA FRANCE N'A PAS MANIFESTE TRES HAUT, TRES FORT, ET LA PREMIERE, UNE SOLIDARITE IMMENSE AVEC LES ETATS-UNIS. EST-CE QUE CELA S'EXPLIQUE JUSTEMENT PAR LE PARTAGE DES RESPONSABILITES DONT VOUS PARLIEZ ?

- LE PRESIDENT.- L'ACTION POLITIQUE NE CONSISTE PAS A FAIRE DES DISCOURS, SURTOUT LORSQUE LES DISCOURS SONT SANS PORTEE, ET QUE LES DISCOURS QUI ONT EU _LIEU DEPUIS L'ORIGINE DE CETTE CRISE N'ONT PAS MODIFIE D'UN IOTA LA SITUATION.

- JE PENSAIS QU'IL ETAIT PLUS IMPORTANT POUR LA FRANCE DE SE MANIFESTER PAR DES DECLARATIONS DE SON GOUVERNEMENT, NOUS AVONS DONC ATTENDU QUE LE GOUVERNEMENT SE REUNISSE, C'EST-A-DIRE MERCREDI DERNIER, POUR FAIRE UNE DECLARATION DU GOUVERNEMENT A CE SUJET.

- ENFIN, NOUS AVONS ETE EN CONTACT AVEC NOS PARTENAIRES ET J'AI EU DEUX ENTRETIENS TELEPHONIQUES AVEC LE PRESIDENT CARTER AU-COURS DE CETTE PERIODE.

- QUESTION.- CE QUI SIGNIFIE QUE NOUS AVONS MENE UNE ACTION PLUS REELLE QUE CE QUI POUVAIT APPARAÎTRE ?

- LE PRESIDENT.- CE QUI PROUVE QUE NOUS AVONS ETE TRES ACTIFS AU-COURS DE CETTE PERIODE, TOUT EN SACHANT BIEN QUE LE DENOUEMENT NE DEPENDAIT PAS DE L'ACTION ISOLEE QUE NOUS POUVIONS MENER DANS CE DOMAINE.\

QUESTION.- EST-CE QU'ON N'A PAS REGRETTE D'UNE MANIERE OU D'UNE AUTRE L'ACCUEIL QU'ON A DONNE PENDANT UN MOMENT A L'AYATOLLAH KHOMEINY ?

- LE PRESIDENT.- VOYEZ LA REALITE. SI LA FRANCE AVAIT COMMIS L'ANNEE DERNIERE UN GESTE BRUTAL VIS-A-VIS DE L'AYATOLLAH KHOMEINY, C'EST ELLE QUI AURAIT DECLENCHE L'EXPLOSION. VOYEZ L'_ETAT DE SENSIBILITE DE LA POPULATION IRANIEENNE. SI UN GESTE VIOLENT OU DESOBLIGEANT AVAIT ETE COMMIS CONTRE L'AYATOLLAH KHOMEINY, C'ETAIT NOUS, A CE MOMENT LA, QUI ETIONS EN SCENE.

- QUESTION.- VOUS L'AVIEZ PRESSENTI ?

- LE PRESIDENT.- ABSOLUMENT. C'EST NOUS QUI SERIONS DANS LA SITUATION ACTUELLE.

- QUESTION.- IL AVAIT UNE LIBERTE DE PAROLE UN PEU INHABITUELLE POUR UNE PERSONNALITE ETRANGERE VIVANT EN FRANCE.

- LE PRESIDENT.- NOUS N'AVONS JAMAIS ETE SAISIS DE LA PART DU GOUVERNEMENT DE L'EPOQUE.

- QUESTION.- DU CHAH ? ...

- LE PRESIDENT.- ... OUI, DE DEMANDE VISANT A CE QUE CETTE LIBERTE DE PAROLE LUI SOIT RETIREE.

- QUESTION.- LA CONTAGION CONTINUE A GAGNER DANS LE PROCHE-ORIENT PUISQUE VOUS AVEZ DIT QU'IL Y AVAIT UN RISQUE. EST-CE QUE VOUS PENSEZ QUE LES OCCIDENTAUX SERAIENT CONDUITS A UNE INTERVENTION MILITAIRE, A DES REPRESAILLES ECONOMIQUES POUR SAUVEGARDER LEUR MODE_DE_VIE ET LEURS APPROVISIONNEMENTS EN PETROLE ?

- LE PRESIDENT.- JE REVIENS A VOTRE QUESTION PRECEDENTE.

- IL FAUT PLACER LE DEBAT SUR-LE-PLAN DU RESPECT DE LA LOI INTERNATIONALE. IL FAUT UTILISER DES MOYENS PACIFIQUES DE PRESSION, NOTAMMENT DANS-LE-CADRE DES NATIONS-UNIES POUR CONVIER, CONDUIRE LE GOUVERNEMENT IRANIEN A RESPECTER LA LOI INTERNATIONALE.

- C'EST LA PREMIERE ACTION.

- DANS CETTE SITUATION, LES AUTRES PAYS PRODUCTEURS DE PETROLE, LES PAYS ARABES NOTAMMENT, ONT PRIS DES ATTITUDES TRES MODEREES. IL NE FAUT PAS LES TRAITER OU LES CONSIDERER COMME S'IL Y AVAIT UN BLOC DANS CETTE AFFAIRE. CE N'EST PAS LE CAS.

- IL APPARTIENT A CHACUN D'ASSURER LA PROTECTION DE SES RESSORTISSANTS. LA FRANCE L'A FAIT LORSQU'ELLE AVAIT A LE FAIRE. NOUS N'AVONS PAS A EVALUER LA MANIERE DONT TEL OU TEL AUTRE PAYS LE FERAIT. SIMPLEMENT, NOUS DEVONS RECHERCHER PAR TOUS LES MOYENS LES VOIES PACIFIQUES POUR DENOUEUR UNE TELLE SITUATION.\

QUESTION.- ET EN DEHORS DE LA PRISE D'OTAGES PROPREMENT DITE, EN DEHORS DE L'ACTION DE L'AYATOLLAH `KHOMEINY`, EST-CE QUE NOUS NE DEVONS PAS ESSAYER DE COMPRENDRE MIEUX LES REFLEXES DES IRANIENS, DE TOUT CE PEUPLE EN REVOLTE ?

- LE PRESIDENT.- LA FRANCE L'A FAIT. IL FAUT A NOUVEAU RECHERCHER AVEC LES PAYS EN DEVELOPPEMENT LES VOIES D'UN DIALOGUE PERMETTANT DE MIEUX ORGANISER CETTE GRANDE MUTATION DU MONDE. IL FAUT LE FAIRE, POUR L'INSTANT, AVEC LES PAYS QUI SONT DISPOSES A LE FAIRE. C'EST POURQUOI J'ATTACHE BEAUCOUP D'IMPORTANCE AU DIALOGUE AVEC LES PAYS PRODUCTEURS DE PETROLE, DU GOLFE `PERSIQUE` ET DE LA REGION DU PROCHE-ORIENT. NOUS CONTINUONS NOS EFFORTS POUR PROGESSER DANS CETTE DIRECTION.

- C'EST PAR LA RECONNAISSANCE DE LEURS REALITES DE LEURS DIFFICULTES QU'ON PEUT CREER UNE SITUATION PSYCHOLOGIQUEMENT ET POLITIQUEMENT DIFFERENTE. D'AILLEURS LES CONTRATS D'APPROVISIONNEMENT `PETROLE` QUE NOUS AVONS AVEC CES PAYS SONT RENOUVELES, AVEC MEME UNE LEGERE AMELIORATION CONCERNANT LES QUANTITES. CELA MONTRE BIEN QUE LA FRANCE ENTRETIENT AVEC EUX DES RELATIONS D'UN TON ET D'UN CLIMAT AUTRES QUE CEUX QU'ON OBSERVE A L'HEURE ACTUELLE.

- EN FAIT, NOUS ASSISTONS A CETTE DESORGANISATION DU MONDE. ELLE A DEUX ASPECTS.

- LE PREMIER EST L'ASPECT NORD-SUD. LA FRANCE A PRIS DES INITIATIVES. IL FAUDRA EN PRENDRE DE NOUVELLES.

- L'AUTRE, C'EST LA DESORGANISATION INTERNE DU MONDE INDUSTRIALISE. ELLE EST ILLUSTRÉE PAR LE DESORDRE MONETAIRE EXTRAVAGANT DONT ON VOIT LES OSCILLATIONS D'UN MOIS A L'AUTRE.

- NOUS AVONS REUSSI A ELIMINER CE DESORDRE MONETAIRE EN EUROPE. NOTRE SYSTEME MONETAIRE EUROPEEN `SME` MARCHE BIEN. A CE NIVEAU LES RELATIONS DU FRANC AVEC LES MONNAIES VOISINES SONT STABLES. MAIS ON NE PEUT PAS AVOIR A LA FOIS UN SYSTEME MONETAIRE DESORGANISE ENTRE LES PAYS INDUSTRIALISES, ET UNE RELATION DESORGANISEE ENTRE LES PAYS INDUSTRIALISES ET LES AUTRES. C'EST POURQUOI, AU PRINTEMPS PROCHAIN, JE _COMPTE PRENDRE UNE INITIATIVE EN_VUE DE LA PREPARATION DU SOMMET DES PAYS INDUSTRIALISES POUR QUE NOUS

RECONSTRUIRE UN SYSTEME MONETAIRE ORGANISE ENTRE LES PAYS INDUSTRIELS. QUESTION.- DANS-CE-CADRE MONDIAL, MONSIEUR LE PRESIDENT, IL Y A BIEN ENTENDU L'AFRIQUE, ET LA, NOTRE INFLUENCE EST TRES IMPORTANTE. PRECISEMENT IL ARRIVE QU'ON NOUS LA REPROCHE, CETTE INFLUENCE, NOTAMMENT LORSQU'ELLE S'APPUIE SUR DES TROUBLES COMME AU TCHAD, AU ZAIRE, EN CENTRAFRIQUE, ET PARFOIS ON A L'IMPRESSION QUE C'EST LA TENIR A BOUT DE BRAS CERTAINS REGIMES ?

- LE PRESIDENT.- OUI, ON ME LA REPROCHE SOUVENT. MAIS OU ? ON ME LA REPROCHE EN FRANCE.

- JE VOUDRAIS VOUS RAPPELER DES CHOSES TOUT A FAIT SIMPLES : IL Y A ACTUELLEMENT DES INSTANCES INTERNATIONALES REUNIES. C'EST L'AUTOMNE, C'EST LA SESSION DES NATIONS-UNIES. IL Y A UNE ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE 'OUA'. LA POLITIQUE AFRICAINE DE LA FRANCE N'A ETE CRITIQUEE, MOINS ENCORE, CONDAMNEE NI AUX NATIONS-UNIES PENDANT LA SESSION, NI PAR L'ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE. AU CONTRAIRE, SES OBJECTIFS ONT ETE TRES CLAIREMENT PERCUS.

- AU MOMENT OU LES FRANCAIS VOIENT LE MONDE COMME IL EST, AU MOMENT OU ILS VOIENT LA SITUATION EN IRAN TELLE QU'ELLE EST, LE FAIT EST QUE LE CONTINENT AFRICAIN VOISIN, OU VIVENT NOMBRE DE NOS COMPATRIOTES, ENTRETIENT A L'HEURE ACTUELLE AVEC NOUS DES RELATIONS PACIFIQUES ET CONNAIT UNE RELATIVE SECURITE. SI LA FRANCE N'AVAIT PAS AGI EN SON TEMPS, QUI VOUS DIT QUE NOUS N'AURIONS PAS DES SITUATIONS TOUT AUTRES DANS TELLE OU TELLE CAPITALE AFRICAINE ?

- QUESTION.- IL Y A DES RISQUES, MONSIEUR LE PRESIDENT ?

- LE PRESIDENT.- IL Y A PLUS QUE DES RISQUES.

- QUESTION.- IL Y A UNE RESPONSABILITE CERTAINE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE A L'EPOQUE ?

- LE PRESIDENT.- LORSQUE DES QUESTIONS ETAIENT POSEES, ON DISAIT : LES AFFAIRES ETRANGERES DECLARENT QUE CE NE SONT PAS ELLES... LA COOPERATION DIT QUE CE N'EST PAS ELLE, C'EST L'ELYSEE.

- J'ACCEPTERAI CETTE RESPONSABILITE PARCE QUE J'ESTIME QU'EN EFFET IL Y A DE GRANDES ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE FRANCAISE QU'IL FAUT PRENDRE. CES ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE FRANCAISE FIGURERONT PARMI CELLES QUI SERONT A L'ACTIF DE LA PERIODE ACTUELLE.

REPONSE POUR LA FRANCE, AVOIR EU LA CAPACITE TOUTE SEULE, ALORS QUE LES AUTRES NOUS ENCOURAGENT MAIS NE FONT RIEN, DE CONTRIBUER A MAINTENIR LE CONTINENT AFRICAIN DANS UNE SITUATION DE SECURITE ET DE PAIX, SANS PRETER A L'ACCUSATION D'INGERANCE OU D'INTERFERENCE, REPRESENTERAIT POUR L'EQUILIBRE DU MONDE, A MON AVIS, UN GRAND SUCCES.

- VOUS PARLEZ DE NOTRE PRESENCE MILITAIRE. ELLE N'EST JAMAIS QUE TEMPORAIRE & ELLE N'A AUCUNE VOCATION A RESTER PERMANENTE. ELLE NE S'EXERCE JAMAIS CONTRE LE VOEU DES GOUVERNEMENTS EN PLACE. A L'HEURE ACTUELLE, CE SONT CES GOUVERNEMENTS QUI NOUS DEMANDENT LE MAINTIEN DE NOS EFFECTIFS, D'AILLEURS FAIBLES, ET NATURELLEMENT APPELES A DISPARAITRE.

- VOUS AVEZ PARLE DE LA CENTRAFRIQUE. QUE S'EST-IL PASSE EN CENTRAFRIQUE ? IL Y AVAIT UN REGIME AUTORITAIRE QUI FAISAIT VIVRE LE PAYS DANS DES CONDITIONS POUR LUI INSUPPORTABLES. LES DIRIGEANTS DE CE PAYS NOUS ONT DEMANDE, DEPUIS LE DEBUT DE CETTE ANNEE, SI, LE MOMENT VENU, ON POURRAIT LES AIDER A ETABLIR UN REGIME D'UN TYPE DIFFERENT. C'EST CE QUE NOUS AVONS FAIT A LEUR DEMANDE.

- J'AURAI D'AILLEURS L'OCCASION DE PUBLIER LES DOCUMENTS PAR LESQUELS, BIEN AVANT CES EVENEMENTS, ILS NOUS ONT DEMANDE S'ILS POURRAIENT, A CONDITION QU'ILS PRENNENT LES INITIATIVES, COMPTER SUR NOTRE APPUI.

- QUESTION.- CEUX QUI SONT AU POUVOIR AUJOURD'HUI ?

- LE PRESIDENT.- OUI, CEUX QUI SONT AU POUVOIR ET NOTAMMENT CEUX QUI

- LE PRESIDENT.- OUI, CEUX QUI SONT AU POUVOIR, ET NOTAMMENT CEUX QUI RESIDAIENT DANS LE PAYS.

- QUE S'EST-IL PASSE ? LE REGIME A ETE ELIMINE SANS UN COUP DE FEU FRANCAIS. NOUS SOMMES LE 27 NOVEMBRE `1979 ` DATE`. CELA A EU _LIEU LE 21 SEPTEMBRE. PAS UN FRANCAIS N'A TIRE UN COUP DE FEU EN CENTRAFRIQUE. PAS UN.

- QUESTION.- MAIS IL Y A DES FRANCAIS ?

- LE PRESIDENT.- OUI, IL Y A DES MILITAIRES FRANCAIS QUI PROGRESSIVEMENT SERONT RETIRES.

- A L'HEURE ACTUELLE, IL Y A UN GOUVERNEMENT QUI GOUVERNE AVEC DES HOMMES DE DIVERSES TENDANCES ET QUI EST REPRESENTATIF DE LA REALITE CENTRAFRICAINE.

- NOTRE OBJECTIF EST DE FAIRE EN SORTE QUE CE GOUVERNEMENT PUISSE TRAITER LE VRAI PROBLEME CENTRAFRICAIN QUI EST CELUI DU DEVELOPPEMENT ET DE L'EQUILIBRE DU PAYS. POUR CELA, IL POURRA COMPTER SUR NOTRE AIDE.\

QUESTION.- LA FRANCE SOUTENAIT EN FAIT LE REGIME DE BOKASSA DEPUIS QU'IL ETAIT EN_PLACE, SI J'AI BONNE MEMOIRE DEPUIS 1965 `ANNEE`. ON SAVAIT DEPUIS LONGTEMPS QUE CE N'ETAIT, POUR EMPLOYER UNE LITOTE, PAS UN TENDRE. ALORS, A-PARTIR DE QUEL MOMENT EST-CE DEvenu TELLEMENT INSUPPORTABLE QU'ON A PU JUSTEMENT CONSIDERER QUE SI CERTAINS CENTRAFRICAIS NOUS LE DEMANDAIENT, C'ETAIT VRAIMENT LE MOMENT DE METTRE FIN A SA PRESENCE. ON AURAIT TRES BIEN PU IMAGINER, QUE CE SOIT IL Y A TROIS ANS, IL Y A CINQ ANS, AVANT MEME QUE VOUS LA CONSIDERIEZ...

- LE PRESIDENT.- LE REGIME DU PRESIDENT DE LA CENTRAFRIQUE ETAIT EN_PLACE DEPUIS 1965. IL ETAIT DONC EN_PLACE, LORSQUE J'AI ETE ELU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, DEPUIS NEUF ANS. C'EST DU TEMPS DE MA PRESIDENCE QU'IL A ETE CHANGE, JE LE REPETE PAR LA VOLONTE DU PEUPLE CENTRAFRICAIN, MAIS AVEC L'APPUI DE LA FRANCE.

- LA FRANCE N'A PAS A SOUTENIR LES GOUVERNEMENTS. ELLE CONSTATE QU'IL Y A DES GOUVERNEMENTS EN_PLACE. ELLE PEUT AVOIR UN JUGEMENT SUR CES GOUVERNEMENTS. MAIS CE N'EST PAS A ELLE DE LES SOUTENIR. LE GOUVERNEMENT CENTRAFRICAIN N'AVAIT PRIS DURANT TOUTE CETTE PERIODE UNE ATTITUDE INAMICALE OU CONDAMNABLE NI VIS-A-VIS DES FRANCAIS SUR_PLACE NI SUR-LE-PLAN DES RELATIONS ENTRE LA FRANCE ET CET ETAT. NOUS N'AVIONS DONC PAS DE MOTIF, NI D'AILLEURS LE DROIT D'INTERVENIR.

- A-PARTIR DU DEBUT DE CETTE ANNEE 1979, LA SITUATION A CHANGE CAR LES FORCES CENTRAFRICAINES ONT TIRE SUR LA FOULE. ELLES ONT TIRE SUR UNE FOULE D'ETUDIANTS, DE LYCEENS, PEUT-ETRE MEME D'ENFANTS. A-PARTIR DE CE MOMENT, IL N'ETAIT PLUS POSSIBLE D'ACCORDER QUELQUE SOUTIEN QUE CE SOIT. MAIS IL NE FALLAIT PAS QUE CELA SOIT UNE INTERVENTION DE TYPE COLONIAL OU APPARAISSE COMME TEL. CE N'ETAIT PAS A LA FRANCE DE LE DIRE. NOTRE OBJECTIF A ETE QUE CE SOIENT LES AFRICAIS QUI LE DISENT ET CE SONT LES AFRICAIS QUI L'ONT DIT.

- JE SUIS ALLE A KIGALI AU MOIS DE MAI `1979 ` DATE`. J'AI DIT QUE LORSQUE LES AFRICAIS AURAIENT CONCLU, LA FRANCE EN TIRERAIT TOUTES LES CONSEQUENCES.

- LES AFRICAIS ONT CONCLU, PENDANT CET ETE, A LA CONDAMNATION DU REGIME CENTRAFRICAIN. A_PARTIR DE CE MOMENT NOUS ETIONS DISPOSES A AIDER LES CENTRAFRICAIS QUI SOUHAITAIENT METTRE EN_PLACE UN NOUVEAU REGIME. MAIS JE VOUS LE REPETE, IL FALLAIT L'ACCORD DES AFRICAIS.\

QUESTION.- MONSIEUR LE PRESIDENT, A PROPOS DES EVENEMENTS DE CENTRAFRIQUE, JUSTEMENT, VOUS AVEZ VOUS-MEME ETE PERSONNELLEMENT MIS EN_CAUSE A PROPOS D'UN CADEAU DE DIAMANTS QUE VOUS AURIEZ RECU DE BOKASSA EN 1973 `ANNEE`, QUAND VOUS ETIEZ ALORS MINISTRE DES FINANCES. VOUS AVEZ REPONDU SUR LE MOMENT QUE VOUS VOUS EN EXPLIQUERIEZ - JE CITE A PEU PRES DE MEMOIRE - LE MOMENT VENU, ET DANS DES CONDITIONS QUI REPONDRAIENT A LA CONFIANCE DES FRANCAIS. EST-CE QUE LE MOMENT EST VENU ?

- LE PRESIDENT.- VOUS AVEZ D'AUTRES QUESTIONS SUR CE SUJET ?

- QUESTION.- ON PEUT VOUS DEMANDER S'IL S'AGIT BIEN D'UNE PLAQUETTE DE DIAMANTS, ET SI ELLE A LA VALEUR DE 100 MILLIONS DE CENTIMES COMME ON L'A AFFIRME ?

- QUESTION.- QU'EST-CE QUE VOUS FAITES D'UNE FACON GENERALE DES CADEAUX QUE VOUS RECEVEZ, MONSIEUR LE PRESIDENT ?

- LE PRESIDENT.- JE VAIS D'ABORD VOUS DIRE POURQUOI JE N'AI PAS REPONDU TOUT DE SUITE.

- LORSQUE J'AI ETE ELU, AU PREMIER CONSEIL DES MINISTRES, QUI AVAIT _LIEU LE 29 MAI 1974 `DATE`, J'AI DIT QUE JE NE POURSUIVRAI JAMAIS UN JOURNAL. DEPUIS JE N'AI JAMAIS POURSUIVI AUCUN JOURNAL. JE SUIS LE PREMIER PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE A N'AVOIR JAMAIS POURSUIVI UN JOURNAL. POURTANT J'EN AI LE DROIT CAR IL Y A UNE LOI FONDAMENTALE SUR LA PRESSE, UNE LOI DE 1881 DONT L'ARTICLE 26 PROTEGE LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE : PAR APPLICATION DE CET ARTICLE, IL PEUT FAIRE CONDAMNER A DES PEINES SEVERES TOUTE PUBLICATION QUI MET EN_CAUSE SON HONNEUR ET SA DIGNITE.

- IL N'A MEME PAS BESOIN D'APPORTER LA PREUVE DE QUOI QUE CE SOIT, IL SUFFIT QUE SON HONNEUR OU SA DIGNITE SOIT MIS EN_CAUSE POUR QU'IL OBTIENNE LA CONDAMNATION.

- C'EST UNE LOI QUI A ETE VOTEE PAR LE PARLEMENT POUR METTRE LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE A L'ABRI DE DEBATS OU DE QUERELLES DE CE GENRE.

- CETTE LOI, LE GENERAL DE GAULLE L'A UTILISEE 118 `NOMBRE` FOIS, LE PRESIDENT POMPIDOU, PENDANT LA DUREE PLUS COURTE DE SON MANDAT, L'A UTILISEE 17 FOIS. JE NE L'AI JAMAIS UTILISEE UNE FOIS.

- PAR CONTRE, JE NE SUIS PAS A LA DISPOSITION DE CEUX QUI UTILISENT VIS-A-VIS DE MOI L'ATTAQUE OU LA CALOMNIE. A-PARTIR DU MOMENT OU ILS SAVENT POUVOIR LE FAIRE SANS QUE LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE UTILISE LES MOYENS DE CONDAMNATION DONT IL DISPOSE, ILS NE VONT PAS S'ATTENDRE EN PLUS A CE QUE TOUS LES MATINS JE REPONDE AUX ATTAQUES ET AUX CALOMNIES !\`

`REPONSE` JE REPONDS A VOS QUESTIONS.

- D'ABORD, LES CADEAUX OFFICIELS. COMME CHEF_DE_L_ETAT, JE RECOIS ET JE DONNE DES CADEAUX OFFICIELS.

- JE NE DEMANDE DE CADEAU A PERSONNE. CES CADEAUX SONT APPORTES A L'ELYSEE. ILS Y SONT CONSERVES. ILS N'EN SORTENT QUE POUR DEUX USAGES : ILS PEUVENT ETRE ATTRIBUES A DES OEUVRES DE BIENFAISANCE OU, LORSQU'ILS ONT UN INTERET CULTUREL, ETRE REMIS A DES MUSEES.

- DEPUIS QUE J'EXERCE MES FONCTIONS, DE NOMBREUX CADEAUX ONT ETE REMIS A DES OEUVRES DE BIENFAISANCE. DE NOMBREUX CADEAUX ONT ETE REMIS A DES MUSEES. TOUS LES AUTRES ONT ETE CONSERVES A L'ELYSEE PAR LE SECRETARIAT GENERAL, ET SOUS SA RESPONSABILITE.

- VOILA COMMENT LES CHOSES SE PASSENT.

- AVANT QUE MON MANDAT NE S'ACHEVE, TOUS LES CADEAUX QUE J'AI RECUS, ET DONT LA LISTE SERA CONSERVEE, AURONT ETE UTILISES A L'UNE OU L'AUTRE DE CES FONCTIONS, C'EST-A-DIRE OEUVRES DE BIENFAISANCE OU MUSEES.

- JE NE VOUS CACHE PAS QU'IL EST ASSEZ DESOBLIGEANT POUR MOI DE REPONDRE A DES QUESTIONS DE CETTE _NATURE. JE PEUX VOUS DIRE QUE DEJA CES DERNIERES ANNEES DE NOMBREUX CADEAUX ONT ETE ENVOYES A DES OEUVRES DE BIENFAISANCE, QUI LE SAVENT ET QUI, D'AILLEURS, M'EN ENVOIENT PAR ECRIT LE TEMOIGNAGE, OU A DES MUSEES OU ILS SONT A L'HEURE ACTUELLE PRESENTES.

- ENFIN, A LA QUESTION QUE VOUS M'AVEZ POSEE `DIAMANTS` SUR LA VALEUR DE CE QUE J'AURAIS RECU COMME MINISTRE DES FINANCES, J'OPPOSE UN DEMENTI CATEGORIQUE ET J'AJOUTE, MEPRISANT.\`

QUESTION.- IL Y A UNE QUESTION COMPLEMENTAIRE, CELLE DE SAVOIR SI VOUS SERIEZ FAVORABLE OU NON A CE QU'IL Y AIT EN FRANCE UN STATUT, COMME CELA EXISTE AUX ETATS-UNIS ET EN GRANDE-BRETAGNE, QUI INTERDISE EN FAIT AUX PERSONNALITES OFFICIELLES, PAS SEULEMENT AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE MAIS AUX MINISTRES, AUX CHARGES DE MISSION, ETC... DE RECEVOIR DES CADEAUX AU-DELA D'UNE CERTAINE VALEUR.

- LE PRESIDENT.- JE N'AI AUCUNE OBJECTION. JE DIRAI MEME QUE JE SUIS ALLE PLUS LOIN PUISQUE J'AI PRIS L'INITIATIVE, A LAQUELLE PERSONNE NE M'OBLIGEAIT EN TANT QUE PRESIDENT, DE VERSER TOUS MES DROITS D'AUTEUR `DEMOCRATIE\_FRANCAISE` A DES OEUVRES DE BIENFAISANCE POUR DES MONTANTS QUI SONT CONSIDERABLES. PERSONNE NE M'Y OBLIGEAIT.

- J'AI RECEMMENT DONNE LA PROPRIETE DE MON VIVANT, CE QUI N'A JAMAIS ETE FAIT, DE TOUTES LES ARCHIVES DE LA PRESIDENCE, QUI ONT UN AUTRE INTERET ET UNE AUTRE VALEUR, AUX ARCHIVES NATIONALES. DONC AUCUNE OBJECTION.

- QUESTION.- J'EN TERMINE AVEC CETTE QUESTION. VOTRE SILENCE N'ETAIT NI DE L'EMBARRAS, NI DE L'INDIFFERENCE, NI DU MEPRIS ?

- LE PRESIDENT.- C'ETAIT QUELQUE CHOSE QUI TENAIT AUSSI A MON CARACTERE ET A L'IDEE QUE J'AI DE MA FONCTION. IL FAUT LAISSER LES CHOSES BASSES MOURIR DE LEUR PROPRE POISON.\

QUESTION.- IL EST TEMPS PEUT-ETRE, MONSIEUR LE PRESIDENT, DE PARLER DE L'EUROPE, SI VOUS VOULEZ BIEN...

- LE PRESIDENT.- OUI, ET DES PROBLEMES SOCIAUX.

- QUESTION.- L'EUROPE NOUS Y AMENERA PEUT-ETRE, PUISQU'APRES-DEMAIN VOUS ETES A DUBLIN POUR LE SOMMET AU CONSEIL_EUROPEEN `CEE`. RIEN NE VA TRES BIEN DANS LE THEATRE, SUR LA SCENE EUROPEENNE, NOTAMMENT VIS-A-VIS DES BRITANNIQUES. ALORS ON EN ARRIVE A SE POSER CETTE QUESTION : QUE FONT LES BRITANNIQUES DANS L'EUROPE ? AVEC TOUS SES DIFFERENDS ?

- LE PRESIDENT.- LES BRITANNIQUES POSENT UN PROBLEME QUI EXISTE, CELUI DU MONTANT DE LEUR CONTRIBUTION AU BUDGET DES COMMUNAUTES. CE PROBLEME, COMME TOUS LES PROBLEMES COMMUNAUTAIRES, ON PEUT NATURELLEMENT L'EXAMINER. MAIS IL FAUT ACCEPTER QUE CE SOIT UNE DECISION COMMUNAUTAIRE, TENANT_COMPTE DES INTERETS DE TOUT LE MONDE, QUI APPORTE UNE SOLUTION.

- JUSQU'A PRESENT ILS N'ONT PAS ADOPTE UNE TELLE ATTITUDE.

- IL VA DE SOI QUE LA FRANCE EST PRETE A RECHERCHER UNE SOLUTION COMMUNAUTAIRE. PAR CONTRE ELLE N'ACCEPTERA AUCUNE SOLUTION QUI NE SOIT PAS CONFORME A L'ESPRIT COMMUNAUTAIRE.

- LA COMMISSION `COMMISSION\_EUROPEENNE` A PRESENTE UN PROJET DE SOLUTION. C'EST UN PROJET GENEREUX, MAIS QUI EST DANS L'ESPRIT DES REGLES COMMUNAUTAIRES. IL POURRA DONC ETRE EVENTUELLEMENT ETUDIE.\

QUESTION.- IL NE PEUT PAS ETRE QUESTION D'ACCEPTER DE REMISE EN_CAUSE A CETTE OCCASION, PUISQUE LE DEBAT LUI AUSSI EXISTE, DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE ?

- LE PRESIDENT.- BIEN SUR QUE NON. LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE EST UNE DES REALITES DE LA COMMUNAUTE. D'AILLEURS, C'EST UN FAUX DEBAT CAR NOS PARTENAIRES SONT TOUS ATTACHES A LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE. CONTRAIREMENT A CE QU'ON CROIT, LA FRANCE N'EN EST PAS LE PRINCIPAL BENEFICIAIRE. IL Y A LA UNE ERREUR D'INFORMATION, DE DIAGNOSTIC. LA FRANCE EN ETAIT LE PRINCIPAL BENEFICIAIRE JUSQU'A IL Y A QUELQUES ANNEES, MAIS A L'HEURE ACTUELLE CE SONT CERTAINS PAYS PLUS PETITS DE LA COMMUNAUTE, C'EST-A-DIRE L'IRLANDE, LE DANEMARK, LES PAYS-BAS, MEME LA BELGIQUE ET LE LUXEMBOURG, QUI SONT BEAUCOUP PLUS AVANTAGES QUE NOUS. NOUS DEMANDERONS LA PUBLICATION D'UN CHIFFRE TRES INTERESSANT, CELUI DU MONTANT QUE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE ADDOPE A CHAQUE EXPLOITATION. VOUS VEDREZ QUE LA FRANCE EN...

COMMUNE APPORTE A CHAQUE EXPLOITATION. VOUS VERRAZ QUE LA FRANCE, EN RAISON DE L'IMPORTANCE DE SON AGRICULTURE, RECOIT BEAUCOUP MOINS PAR EXPLOITATION QUE SES AUTRES PARTENAIRES DU MARCHE_COMMUN. NOUS SOMMES ATTACHES A LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE, MAIS NOUS SOMMES PERSUADES QUE NOS PARTENAIRES Y SONT EN REALITE AUSSI ATTACHES QUE NOUS.

- QUESTION.- SAUF LES BRITANNIQUES !

- LE PRESIDENT.- SAUF LES BRITANNIQUES.

- QUESTION.- LES CHOSES PEUVENT PEUT-ETRE CHANGER ?

- LE PRESIDENT.- QUAND ON ARRIVE DANS UNE INSTITUTION, ON COMMENCE PAR EN RESPECTER LES REGLES. AU BOUT D'UN CERTAIN TEMPS ON PEUT PROPOSER TELLE OU TELLE AMELIORATION OU MODIFICATION DE CES REGLES. NOUS NE POUVONS PAS ACCEPTER QUE L'ELARGISSEMENT D'UNE COMMUNAUTE QUI VIT ET QUI A SON ACQUIS FONDAMENTAL LA REMETTE EN_CAUSE. C'EST CONTRAIRE A TOUTE LOGIQUE.\

QUESTION.- MONSIEUR LE PRESIDENT, UNE QUESTION PEUT-ETRE A PROPOS DU CAMBODGE. VOUS SAVEZ QUE LE PRINCE NORODOM SIHANOUK VIENT D'ARRIVER A PARIS. IL VOUS REGARDE, D'AILLEURS, PUISQU'IL VA PARTICIPER DANS QUELQUES MINUTES AUX DOSSIERS_DE_L_ECRAN SUR ANTENNE_2.

- EST-CE QU'IL RESTE AUJOURD'HUI UNE CHANCE DE REGLEMENT DE CARACTERE POLITIQUE A PROPOS DU CAMBODGE, ET EST-CE QU'ELLE PEUT PASSER AUSSI PAR LE PRINCE SIHANOUK ?

- LE PRESIDENT.- QUELQUES MOTS SUR CETTE SITUATION. CE N'EST PAS UNE SITUATION POLITIQUE, C'EST LA MORT D'UN PEUPLE. LA MORT D'UN PEUPLE PAR LES TRAITEMENTS DONT IL A ETE L'OBJET, ET LE CARACTERE D'AUTO - EXTERMINATION DE LA POLITIQUE DE SES DIRIGEANTS PRECEDENTS & ET A L'HEURE ACTUELLE, LA MORT PAR LA FAMINE, LA MISERE, LA MISERE PHYSIOLOGIQUE. IL FAUT DONC TRAITER CE PROBLEME D'URGENCE, ET EN COMPRENANT QU'IL S'AGIT DE LA MORT D'UN PEUPLE.

- PEUT-ON SAUVER UN PEUPLE DE LA MORT PAR DES SOLUTIONS MILITAIRES ? JE POSE LA QUESTION. ON PEUT AU CONTRAIRE PRECIPITER UN PEUPLE DANS LA MORT PAR DES SOLUTIONS MILITAIRES. A L'HEURE ACTUELLE, IL Y A DES CENTAINES DE MILLIERS DE CAMBODGIENS QUI SE MASSENT AUX FRONTIERES ET PEUVENT DEVENIR A NOUVEAU UN IMMENSE MONDE DE REFUGIES, COMME LE SONT LES PALESTINIENS DANS UNE AUTRE PARTIE DU MONDE.

- CE N'EST DONC PAS UNE SOLUTION MILITAIRE QUI PEUT REGLER LE PROBLEME, C'EST UNE SOLUTION POLITIQUE. CETTE SOLUTION POLITIQUE, QUELS DEVRAIENT EN ETRE LES CARACTERES ? D'UNE_PART, IL FAUDRAIT UN CAMBODGE QUI SOIT NEUTRE, QUI SOIT INDEPENDANT, QUI CHOISISSE LIBREMENT SES DIRIGEANTS. CEUX-CI NE PEUVENT PAS ETRE IMPOSES DE L'EXTERIEUR, NE PEUVENT PAS ETRE LES AUTEURS DE SON PROPRE GENOCIDE. CELA SUPPOSE LE DEPART DES FORCES ETRANGERES `VIETNAM` DU PAYS ET ENFIN UNE VOLONTE DE COOPERATION AVEC L'ENSEMBLE DES PAYS VOISINS.

- CE SONT DES PRINCIPES QUE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE AFFICHE A TOUT PROPOS DANS D'AUTRES REGIONS DU MONDE. IL FAUT LES APPLIQUER AU CAMBODGE. LE PRINCE SIHANOUK QUI A ETE LE SOUVERAIN DE CE PAYS ET A UNE GRANDE EXPERIENCE INTERNATIONALE, EST UN DE CEUX QUI PEUVENT, EN EFFET, PLAIDER POUR UNE SOLUTION POLITIQUE. EN TOUT CAS, LA FRANCE APPUIERA LA _RECHERCHE D'UNE SOLUTION POLITIQUE AU CAMBODGE.

- QUESTION.- EST-CE QUE VOUS ALLEZ LE RECEVOIR PENDANT SON SEJOUR ICI ?

- LE PRESIDENT.- JE LE RECEVRAI PENDANT SON SEJOUR. J'AI VEILLE, EN-RAISON DES LIENS DU PASSE, A CE QU'IL SOIT RECU DANS NOTRE PAYS COMME UN AMI DE LA FRANCE.\

QUESTION.- SI VOUS LE VOULEZ BIEN, MONSIEUR LE PRESIDENT, NOUS ALLONS ABORDER LES CONSEQUENCES DE TOUTE CRISE PETROLIERE SUR LA SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE ET LE POINT POUR LA FIN DE CETTE ANNEE, ET EN TOUT CAS, LES PERSPECTIVES POUR 1980.

- ALAIN DUHAMEL ?

- QUESTION.- VOTRE PREMIER MINISTRE, RAYMOND BARRE A DONNE LE SENTIMENT, CES DERNIERS TEMPS D'ETRE UN PEU PLUS OPTIMISTE SUR LES PERSPECTIVES DE L'ECONOMIE FRANCAISE, NOTAMMENT AU MOMENT DE SON DISCOURS TOUT RECENT AU SENAT. IL Y A EU DEPUIS UN MAUVAIS CHIFFRE QUI A ETE RENDU PUBLIC, DE L'INDICE DES PRIX. AU FOND, C'EST LA QUESTION QUE SE POSENT VRAIMENT LE PLUS LES FRANCAIS. EST-CE QUE, EFFECTIVEMENT, LA SITUATION ECONOMIQUE DE LA FRANCE SE SERAIT LEGEREMENT AMELIOREE, MALGRE LA TOURMENTE INTERNATIONALE.

- LE PRESIDENT.- DEPUIS 1974, LES FRANCAIS ONT PRIS CONSCIENCE SUCCESSIVEMENT D'ABORD DE LA _NATURE DE LA CRISE. ILS EN ONT PRIS CONSCIENCE CETTE ANNEE A L'OCCASION DU DEUXIEME CHOC PETROLIER. ENSUITE, ILS ONT FAIT PREUVE D'UNE VOLONTE POUR SURMONTER LES EFFETS DE LA CRISE. IL LEUR RESTE A ACQUERIR LA CONFIANCE & ILS NE L'ONT PAS ENCORE.

- J'ETAIS A CLERMONT-FERRAND, IL Y A QUELQUES SEMAINES. J'AI DISCUTE AVEC DES JEUNES AYANT DES RESPONSABILITES DANS LE MONDE DU TRAVAIL, DANS LE MONDE UNIVERSITAIRE. J'AI VU QUE TOUS AVAIENT UNE IDEE PESSIMISTE DE CE QUE SERAIT L'AVENIR DE LA FRANCE.

- NOUS AVONS ACTUELLEMENT DES POINTS FORTS. PREMIER POINT FORT, NOTRE MONNAIE. ELLE EST UNE MONNAIE SOLIDE, MAINTENANT AUSSI SOLIDE QUE LES GRANDES MONNAIES SOLIDES DU MONDE. CELA MALGRE L'ANNONCE PLUS OU MOINS APOCALYPTIQUE QU'ON A FAITE REGULIEREMENT, LORS DE NOTRE ENTREE DANS LE SYSTEME MONETAIRE EUROPEEN `SME`. ON DISAIT QUE NOUS EN SORTIRIONS AUSSITOT DANS LE DESARROI. PAS DU TOUT, NOUS SOMMES DANS LES PREMIERS RANGS DU SYSTEME MONETAIRE EUROPEEN.\

`REPONSE` DEUXIEMEMENT, UNE PRODUCTION EN HAUSSE. C'EST ASSEZ DIFFICILE A EXPLIQUER. LES ECONOMISTES NE L'AVAIENT PAS PREVU, NOTAMMENT POUR LA RENTREE. NOUS AURONS CETTE ANNEE UN TAUX DE CROISSANCE RELATIVEMENT ELEVE ET SUPERIEUR AU DERNIER CHIFFRE QUI A ETE ANNONCE. IL SERA PROBABLEMENT ENTRE 3,5 ET 4 : 3,7 ... UN CHIFFRE DE CE GENRE. DONC, UNE FORTE ACTIVITE.

- NOTRE NIVEAU ACTUEL D'ACTIVITE INDUSTRIELLE EST SUPERIEUR DE 6 %

`STATISTIQUE` PAR-RAPPORT A L'ANNEE DERNIERE, DONC UNE CERTAINE INCIDENCE SUR L'EMPLOI. NOUS AVONS CREE EN UN AN - QUAND JE DIS "NOUS", C'EST L'ECONOMIE FRANCAISE - DE JUILLET 1978 A JUILLET 1979, 100000 `NOMBRE` EMPLOIS SALARIES...

- QUESTION.- PLUS.

- LE PRESIDENT.- ... NOUS AVONS CREE EN UN AN 100000 EMPLOIS SALARIES DANS LE SECTEUR PRIVE, SANS COMPTER LE SECTEUR PUBLIC.

- LES STATISTIQUES DE L'EMPLOI DES DEUX DERNIERS MOIS ONT MONTRE QUE LE NOMBRE DES DEMANDEURS D'EMPLOI NON SATISFAITS AVAIT DIMINUE DE 66000, CORRIGE DES VARIATIONS SAISONNIERES. CE N'EST PAS ENCORE CONSIDERABLE, MAIS C'EST UN CERTAIN CHANGEMENT DE TENDANCE. IL Y A DES FACTEURS POSITIFS.

- FACTEURS NEGATIFS : LA HAUSSE DES PRIX PERSISTANTE ET FORTE, LES INDICES, HIER, ETANT EN FORTE AUGMENTATION, ET LE DESEQUILIBRE DU COMMERCE EXTERIEUR. ET CE DESEQUILIBRE, DU AU PRIX DU PETROLE QUE NOUS PAYONS, EST INFERIEUR CETTE ANNEE A L'AUGMENTATION DE NOTRE FACTURE PETROLIERE. S'IL N'Y AVAIT PAS EU L'AUGMENTATION, NOUS SERIONS EN EXCEDENT. ON VOIT A LA FOIS LES POINTS FORTS ET LES POINTS FAIBLES DE L'ECONOMIE FRANCAISE. IL FAUT ACQUERIR LA CONFIANCE.

- LES TROIS TERMES, C'EST : GRAVITE, VOLONTE, CONFIANCE.

- GRAVITE POUR JUGER LA SITUATION, VOLONTE POUR EN SORTIR, CONFIANCE POUR VOIR L'AVENIR. NOUS DEVELOPPONS SYSTEMATIQUEMENT LES SECTEURS D'AVENIR.\

QUESTION.- NOUS AURONS UNE QUESTION A VOUS POSER SUR CE POINT PRECIS, MAIS JE VOUDRAIS EN REVENIR UN INSTANT A L'EMPLOI, PARCE QUE C'EST PROBABLEMENT LIE A LA CONFIANCE, JUSTEMENT, DONT VOUS PARLEZ. OR, LA-DESSUS, JE DIRAI QU'IL Y A UNE CONTRADICTION AU MOINS APPARENTE ENTRE, D'UNE_PART, LES DEUX DERNIERS CHIFFRES MENSUELS QUI, EFFECTIVEMENT, SONT, JE NE DIRAI PAS BONS, MAIS UN PEU MOINS MAUVAIS QU'AUPARAVANT, ET PUIS D'AUTRE_PART SOIT DES PREVISIONS, SOIT EN TOUT CAS DES HYPOTHESES A MOYEN TERME, PAR EXEMPLE A L'ECHELON 1983 - 1985, QUI ONT ETE RENDUES PUBLIQUES RECEMMENT. D'UN COTE, ON A L'IMPRESSION QUE CELA VA UN PEU MIEUX, D'UN AUTRE ON DIT : "PAS DU TOUT, CELA VA ETRE CATASTROPHIQUE".

- LE PRESIDENT.- JE N'ATTACHE AUCUNE VALEUR A CES PREVISIONS, AUCUNE. LES CHANGEMENTS DU MONDE SONT TELLEMENT RAPIDES OU TELLEMENT FORTS, QUE CES PREVISIONS SUR TROIS OU CINQ ANS SONT ALEATOIRES. ON NE PEUT PAS NOUS DIRE LE 27 NOVEMBRE - QUEL EST LE TAUX DE CROISSANCE EN 1979. J'AI DEMANDE LE CHIFFRE HIER, ON NE PEUT PAS NOUS LE DONNER. ON NE PEUT PAS NOUS DIRE LE CHIFFRE DE L'EMPLOI EN 1983 OU EN 1985. TOUT DEPEND DES FACTEURS INTERNATIONAUX, TOUT DEPEND DE NOTRE PROPRE EFFORT.

- D'ABORD UN EFFORT D'EDUCATION ET DE FORMATION. J'AI ETE FRAPPE DANS TOUS MES DEPLACEMENTS EN PROVINCE DE VOIR QUE LE PROBLEME DE L'EDUCATION, DE LA PREPARATION AU TRAVAIL, EST AU CENTRE DU PROBLEME DE L'EMPLOI. SI NOUS AVIONS UN SYSTEME DE FORMATION PLUS ADAPTE A NOTRE BESOIN DU MARCHE DU TRAVAIL, NOUS AURIONS UNE SITUATION DE L'EMPLOI DEJA MEILLEURE.

- DEUXIEMEMENT, NOUS ALLONS MAINTENIR UN TAUX DE CROISSANCE EN 1980 `ANNEE` QUI EST SUPERIEUR A CE QU'ON ANNONCE A L'HEURE ACTUELLE, QUI DONC DEVRA POURSUIVRE L'AMELIORATION CONSTATEE A L'AUTOMNE DE 1979.\

QUESTION.- MAIS LA SITUATION PEUT ETRE MAITRISEE SUR-LE-PLAN ECONOMIQUE ?

- LE PRESIDENT.- IL SEMBLE QUE LA FRANCE SOIT PASSEE, DANS LES ANNEES 1978 - 1979, DU GROUPE DES PAYS TRES VULNERABLES DANS LEQUEL ELLE ETAIT LORS DU PREMIER CHOC PETROLIER, AU GROUPE DES PAYS MOINS VULNERABLES, OU ELLE REJOINT LES PAYS COMME L'ALLEMAGNE FEDERALE `RFA` ET LE JAPON. EN-FONCTION DU TRAVAIL ACCOMPLI, NOTAMMENT PAR LE GOUVERNEMENT MAIS EGALEMENT PAR TOUS LES CHEFS D'ENTREPRISES PAR TOUS CEUX QUI ONT AMELIORE LA GESTION DE NOTRE ECONOMIE, LA FRANCE ME PARAIT COMMENCER A ENTRER DANS LE GROUPE QUI EST MOINS VULNERABLE A CERTAINS ACCIDENTS EXTERIEURS. CELA EST DU EGALEMENT A L'EFFORT DE DEVELOPPEMENT DE CERTAINS SECTEURS.

- QUESTION.- ON SE RAPPROCHE DE CE QUE VOUS APPELIEZ UNE FOIS LE PELOTON DE TETE.

- LE PRESIDENT.- C'EST CELA. A MON AVIS - IL FAUT ETRE PRUDENT ET MODESTE - NOUS SOMMES EN-TRAIN DE REJOINDRE LE PELOTON DE TETE.

- QUESTION.- COMMENT EST-CE QUE CELA S'EXPLIQUE ?

- LE PRESIDENT.- LES CHANGEMENTS DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE, FONDAMENTALEMENT. LE CHOIX D'UNE MONNAIE FORTE ET STABLE. LA LIBERATION DES PRIX INDUSTRIELS, QUI A RENDU UNE CERTAINE SOUPLESSE DE GESTION A L'ECONOMIE FRANCAISE EN REMPLACANT DES CIRCUITS ADMINISTRATIFS TROP COMPLIQUES, CE QUI LUI PERMET DE S'ADAPTER TRES VITE. LE CHANGEMENT DE GENERATION DE CEUX QUI GERENT L'ECONOMIE FRANCAISE & CE SONT AUJOURD'HUI DES GENS BEAUCOUP PLUS ACTIFS, BEAUCOUP PLUS ATTENTIFS A LA GESTION, ET LE FAIT QU'ON A TRAITE LA SITUATION DE GRANDS SECTEURS QUI ETAIENT EN GRANDE DIFFICULTE. JE VOUS RAPPELLE LA SIDERURGIE L'ANNEE DERNIERE.\

`REPONSE` J'AI VOULU SYSTEMATIQUEMENT PLACER L'ECONOMIE FRANCAISE DANS LES SECTEURS D'AVENIR. CES SECTEURS D'AVENIR SONT CE QUE J'APPELLERAI L'AIR, L'INTELLIGENCE, L'ATOME, LA VIE.

L'AIR : C'EST A L'IDE ESPACE ET INDUSTRIE AERONAUTIQUE. NOUS AVONS LA

- L'AIR : C'EST-A-DIRE ESPACE ET INDUSTRIE AERONAUTIQUE. NOUS AVONS LA PREMIERE INDUSTRIE AERONAUTIQUE DE L'EUROPE CONTINENTALE. NOUS SOMMES LA PREMIERE INDUSTRIE SPATIALE DE L'EUROPE CONTINENTALE.

- L'INTELLIGENCE : L'INFORMATIQUE ET LES COMMUNICATIONS. VOUS SAVEZ QU'EN-MATIERE D'INFORMATIQUE NOUS AVONS MAINTENANT LA PREMIERE SOCIETE D'INFORMATIQUE EUROPEENNE.

- AU POINT_DE_VUE COMMUNICATIONS, DEPUIS QUE JE SUIS PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, EN CINQ ANS, ON A INSTALLE EN FRANCE PLUS DE TELEPHONES QU'ON EN AVAIT INSTALLE ENTRE 1880 ET 1974 - CE QUI NOUS PLACE MAINTENANT PARMIS LES EXPORTATEURS. NOUS NE L'ETIONS PAS DANS CE DOMAINE.

- L'ATOME : NOUS AVONS LE PROGRAMME NUCLEAIRE LE PLUS AMBITIEUX DU MONDE, ET LE MONDE SAIT QUE LA FRANCE FAIT, A CET EGARD, UN EFFORT D'INDEPENDANCE ENERGETIQUE UNIQUE ET QUI, A-PARTIR DES ANNEES 1982, VA AMELIORER NOTRE SITUATION. L'ELECTRICITE NUCLEAIRE EST DEJA MOINS CHERE QUE L'ELECTRICITE DE CENTRALES A FUEL, DE 60 %. EN PLUS, CE SERA UNE ELECTRICITE AUTONOME POUR LA FRANCE.

- ENFIN, LA VIE : C'EST-A-DIRE TOUTES LES SCIENCES DE LA BIOLOGIE, DE LA BIOTECHNIQUE. NOUS SOMMES, A L'HEURE ACTUELLE EN RETARD. NOUS POUVONS RATTRAPPER CE RETARD.

- ET PUIS, DEUX GRANDS SECTEURS : L'AGRICULTURE ET LA MER.

- QUESTION.- EST-CE QUE CE SONT DES SECTEURS QUI CREENT DES EMPLOIS, PARCE QU'IL Y A UNE SITUATION DE CHOMAGE EVIDENTE ?

- LE PRESIDENT.- ON A CREE 100000 EMPLOIS INDUSTRIELS EN FRANCE EN UN AN. SI NOUS N'AVIONS PAS CETTE SITUATION DEMOGRAPHIQUE HEUREUSE, PUISQUE NOUS AVONS DES JEUNES QUI ARRIVENT NOMBREUX SUR LE MARCHE DU TRAVAIL, NOUS SERIONS DANS UNE SITUATION PLUS FORTE VIS-A-VIS DES DEMANDEURS D'EMPLOI.\

QUESTION.- CEUX QUI FONT LE PROCES - ON L'ENTEND BEAUCOUP DANS L'OPPOSITION - DE LA MAJORITE, CEUX QUI DISENT QUE LA FRANCE SACRIFIERAIT SON INDUSTRIE, FONT UN MAUVAIS PROCES ?

- LE PRESIDENT.- JE CROIS QU'ILS SE TROMPENT TOUT A FAIT. ILS N'ONT PAS VU QUE CE QU'IL FALLAIT, C'ETAIT PREPARER LA FRANCE DE DEMAIN. PUISQU'IL Y A UN CHANGEMENT DANS LE MONDE, LA QUESTION N'EST PAS DE S'ARC-BOUTER A LA FRANCE D'HIER COMME CEUX QUI, SUR LA MER, TIENNENT A BRAS-LE-CORPS LES POUTRES D'UN RADEAU. CELA NE SERT A RIEN. IL FAUT PREVOIR LA FRANCE DE DEMAIN. ON VOIT TOUT A COUP APPARAITRE DES SECTEURS ENTIERS D'ACTIVITE ECONOMIQUE CREATEURS D'EMPLOIS. LA REALISATION DE NOTRE PROGRAMME NUCLEAIRE VA EMPLOYER PLUS DE 100000 PERSONNES. L'INFORMATIQUE EST, A L'HEURE ACTUELLE, GENERATRICE DE PLUS D'EMPLOIS QUE LA SIDERURGIE N'EN SUPPRIME. TOUT CECI EST CREATEUR D'EMPLOIS.\

QUESTION.- DANS LA FRANCE D'AUJOURD'HUI, MONSIEUR LE PRESIDENT, IL Y A BEAUCOUP D'INEGALITES ET LA REDUCTION N'AVANCE PAS. QU'EN PENSEZ-VOUS ?

- LE PRESIDENT.- CES QUESTIONS SONT DIFFICILES. JE NE PRETENDS PAS QUE L'ON VIVE DANS UN _ETAT DE PERFECTION SOCIALE, LOIN DE LA. MAIS IL SE TROUVE QUE DEMAIN LE CONSEIL DES MINISTRES AUGMENTERA, PAR EXEMPLE, LE MINIMUM VIEILLESSE. IL PASSERA A 40 `SOMME ` MONTANT` FRANCS PAR JOUR. QUAND J'AI ETE ELU, IL ETAIT A 14 FRANCS 40 PAR JOUR. UNE PERSONNE AGEE EN FRANCE A CE MOMENT-LA TOUCHAIT JE CROIS 40000 ANCIENS FRANCS, 40000 CENTIMES PAR MOIS. ELLE VA EN TOUCHER UN PEU PLUS DE 1200 MAINTENANT, ET POUR UN MENAGE UN PEU PLUS DE 2400 FRANCS PAR MOIS. C'EST-A-DIRE QU'ON EST PASSE DE LA MISERE, - C'ETAIT UNE SITUATION DE MISERE, 14 FRANCS PAR JOUR, - A UNE SITUATION QUI N'EST PAS L'ABONDANCE MAIS QUI DEVIENT DECENTE. LA VIEILLESSE A VU SA SITUATION TRANSFORMEE.

- SI VOUS REGARDEZ TOUTES LES EVOLUTIONS DE REMUNERATIONS, VOUS VERREZ

QU'ELLES SE FONT TOUTES A L'HEURE ACTUELLE DANS LE SENS DE LA REDUCTION DES INEGALITES. ON LE VOIT TRES BIEN AVEC LES ACCORDS SALARIAUX DU SECTEUR PUBLIC - M. BERGERON 'FO' EN FAISAIT _ETAT RECEMMENT - QUI ONT RESSERRE LES INEGALITES. DANS LE SECTEUR PRIVE IL Y A AUSSI UN RESSERREMENT.

- QUESTION.- SI LA MAJORITE PARLEMENTAIRE LE PERMETTAIT, LE GOUVERNEMENT IRAIT PLUS LOIN DANS SES REFORMES ?

- LE PRESIDENT.- JE CROIS QU'ON PEUT ALLER PLUS LOIN ET JE PENSE QU'IL FAUT ALLER PLUS LOIN, QU'IL FAUT EN MEME TEMPS TENIR _COMPTE DES DIFFICULTES DE L'EPOQUE. CE N'EST PAS LA MEME CHOSE DE MODIFIER UNE SITUATION DE REVENUS DANS UNE PERIODE D'ABONDANCE, OU DE TRES GRANDE ABONDANCE, ET DANS UNE PERIODE QUI EST PLUS DIFFICILE. A L'HEURE ACTUELLE ON NE PEUT DEMANDER A AUCUNE CATEGORIE DE VOIR SES REVENUS DIMINUER, MAIS DANS LA REDISTRIBUTION ON PEUT ALLER PLUS VITE.\

QUESTION.- NOUS ARRIVONS A L'ANNEE 1980, QUEL JUGEMENT PORTEZ-VOUS SUR L'ANNEE 1980, COMMENT S'ANNONCE-T-ELLE ? EST-CE QUE, S'IL Y A UN CHOC PETROLIER, DES INCERTITUDES SUR-LE-PLAN INTERNATIONAL, LES FRANCAIS POURRONT LES SUBIR, LES ACCEPTER SANS TROP DE PROBLEMES NOUVEAUX ?

- LE PRESIDENT.- NOUS NE POUVONS PAS EVALUER A L'AVANCE CE QUE SERA LA REPERCUSSION DU CHOC PETROLIER, NOUS AVONS PARLE TOUT A L'HEURE DES INCERTITUDES INTERNATIONALES.

- LES OBJECTIFS POUR 1980, C'EST LE MAINTIEN DE LA STABILITE DU FRANC POUR SUIVRE LE DEVELOPPEMENT DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE SUR LA TRAJECTOIRE ACTUELLE, AVEC SES CONSEQUENCES SUR L'EMPLOI ET ESSAYER DE FAIRE REVENIR LE TAUX DE L'INFLATION FRANCAIS AU-DESSOUS DE 10 % 'STATISTIQUE', CE QU'ON AURAIT EU CETTE ANNEE S'IL N'Y AVAIT PAS EU LE PHENOMENE PETROLIER, ET QU'IL FAUT ESSAYER D'OBTENIR L'ANNEE PROCHAINE.\

QUESTION.- VOS ADVERSAIRES, MONSIEUR LE PRESIDENT, DU PARTI SOCIALISTE HIER, VOUS REPROCHAIENT DE FAIRE DES VOYAGES EN PROVINCE OU DE FAIRE DES PROMESSES A DIFFERENTES CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES, EN-FONCTION D'OBJECTIFS ELECTORAUX, ON VOUS REPROCHE DE FAIRE DE L'ELECTORALISME.

- LE PRESIDENT.- JE FERAIS A LA RIGUEUR DE L'ELECTORALISME S'IL Y AVAIT DES ELECTIONS.

- J'AI DIT, JE CROIS QUE C'ETAIT AU-COURS DE LA DERNIERE EMISSION, QU'IL N'Y AVAIT PAS D'ELECTIONS EN 1979, QU'IL N'Y AVAIT PAS D'ELECTIONS L'ANNEE PROCHAINE. VOUS N'ALLEZ PAS DEMANDER AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE NE RIEN FAIRE SOUS PRETEXTE QU'IL Y A DES ELECTIONS DANS DEUX ANS ! C'EST QUELQU'UN QUI EXERCE UNE FONCTION ET J'AI L'IMPRESSION D'AILLEURS QUE CEUX QUI ME CRITIQUENT HESITENT, PARCE QUE DE TEMPS EN TEMPS ILS VOUDRAIENT POUVOIR DIRE QUE JE NE FAIS PAS ASSEZ DE CHOSSES, QUE JE NE SUIS PAS ASSEZ ACTIF, ET PUIS, A D'AUTRES MOMENTS ILS VEULENT JOUER SUR UN AUTRE THEME EN DISANT : IL EN FAIT TROP, POUR DES MOTIFS ELECTORAUX.

- JE VOUS DIS SIMPLEMENT CECI : PERSONNE N'EMPECHERA LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DE REMPLIR SA MISSION.

- QUESTION.- JE VAIS VOUS POSER UNE AUTRE QUESTION, QUE VOUS N'AIMEZ PAS, JE LE SAIS BIEN, MAIS IL FAUT BIEN LA POSER QUAND MEME.

- MADAME GISCARD D'ESTAING, VOTRE FEMME, A DIT RECEMMENT DANS UNE INTERVIEW QUI A FAIT UN PEU DE BRUIT, QU'AU FOND, VOUS N'ETIEZ PAS TELLEMENT TENTE PAR UN SECOND SEPTENNAT. VOUS-MEME AVEZ EVOQUE LE MOMENT OU VOUS METTRIEZ UN TERME A VOTRE MISSION. JE NE VOUS DEMANDE PAS SI VOUS SEREZ CANDIDAT, POUR UN SECOND SEPTENNAT - VOUS NE ME REPONDREZ PAS - MAIS A QUEL MOMENT VOUS COMPTEZ VOUS EXPRIMER SUR CE POINT ?

- LE PRESIDENT.- JE VOUS PARLAIS TOUT A L'HEURE DE LA BASSESSE ET JE VOUS DIRAI

QUE QUAND J'AI ENVIE DE REGARDER CE QUE SONT LA DIGNITE ET LA QUALITE FRANCAISES IL ME SUFFIT DE REGARDER ANNE-AYMONE.

- PAR CONTRE, JE NE VAIS PAS COMMENTER SES DECLARATIONS QUI ONT D'AILLEURS JE CROIS ETE FAITES A UNE JOURNALISTE ESPAGNOLE QUI ETAIT VENUE PARLER DU MODE_DE_VIE A L'ELYSEE ET QUI N'AVAIT PAS L'AMBITION DE FAIRE UNE GRANDE DECLARATION POLITIQUE. J'AI DIT QUE JE NE PARLERAI PAS DE CE SUJET, JE N'EN PARLERAI PAS.\

QUESTION.- LES HOMMES POLITIQUES QUI VOUS CRITIQUENT DISENT QUE LA POLITIQUE FRANCAISE MANQUE D'ENERGIE, DE DETERMINATION, PARFOIS DE SOUFFLE. EST-CE QUE C'EST UN REPROCHE QUI VOUS TOUCHE, PUISQUE VOUS AVEZ DEPUIS TOUT A L'HEURE, A PLUSIEURS REPRISES, EMPLOYE LE MOT DE "VOLONTE", OR, C'EST QUELQUEFOIS LE CONTRAIRE QUI EST EMPLOYE COMME ARGUMENT CRITIQUE : QU'EST-CE QUE VOUS EN PENSEZ ?

- LE PRESIDENT.- D'ABORD, JE VOUS DIRAI QUE JE N'AGIS PAS EN-FONCTION DE LA CRITIQUE, ET HEUREUSEMENT, CAR SI J'AGISSAIS EN-FONCTION DE LA CRITIQUE, MON ACTION SERAIT TOTALEMENT INCOHERENTE.

- ON ME REPROCHE A CERTAINS INSTANTS CE QUE VOUS DITES, TROP DE LIBERALISME, A D'AUTRES TROP D'AUTORITARISME... JE NE SUIS PAS LES JOURNAUX, MAIS JE SUIS CENSE INFLUER LES MOYENS D'INFORMATION, TANTOT JE SUIS LAXISTE TANTOT JE SUIS AUTORITAIRE... VOUS IMAGINEZ BIEN QUE SI JE TENAIS _COMPTE DE TOUTES CES CRITIQUES, JE NE POURRAIS PAS CONDUIRE UNE POLITIQUE COHERENTE. JE CHERCHE A CONDUIRE UNE POLITIQUE COHERENTE QUI RESPECTE DEUX PRINCIPES :

- LE PREMIER PRINCIPE EST UNE POLITIQUE QUI SAIT OU ELLE VA ET QUI PARFOIS PREND DE GRANDS RISQUES. J'AI PRIS PAR EXEMPLE EN AFRIQUE DES RISQUES QUE PEU DE GENS AURAIENT PRIS A MA PLACE, ET QUE TOUS CEUX QUI ETAIENT AUTOUR DE MOI ONT PARU NE PAS VOULOIR PRENDRE, NI MEME PARTAGER QUELQUEFOIS, DONC UNE POLITIQUE COHERENTE QUI PREND QUAND IL LE FAUT DES RISQUES, DE MEME QUE LA POLITIQUE MONETAIRE ET LA POLITIQUE ECONOMIQUE QUE POURSUIT LE GOUVERNEMENT DE M. RAYMOND BARRE EST UNE POLITIQUE D'UNE EXTREME FERMETE ET QUI A UNE TRAJECTOIRE TOUT A FAIT CLAIRE.\

`REPONSE` EN MEME TEMPS, JE NE VEUX PAS ETRE UN DIVISEUR DES FRANCAIS ET JE TERMINERAI SI VOUS VOULEZ, JE CROIS QUE C'EST L'HEURE, PAR CELA.

- NOUS NOUS CONNAISSONS BIEN LES UNS ET LES AUTRES. QUAND JE VAIS EN PROVINCE, JE SENS QUE NOUS FAISONS TOUS PARTIE DE CE MEME PEUPLE, QUE NOUS AVONS LA MEME FACON DE VIVRE, QUELS QUE SOIENT NOS ANTAGONISMES ET NOS DISPUTES. SEULEMENT, CE QUE NOUS NE SAVONS PAS, C'EST QUE D'ICI MOINS DE VINGT ANS, IL Y AURA DANS LE MONDE 1 FRANCAIS SUR 100 `1 % ` STATISTIQUE`, C'EST-A-DIRE QU'IL Y AURA UNE PERSONNE QUI PARLERA FRANCAIS ET 99 QUI NE PARLERONT PAS LE FRANCAIS, QUI NE CONNAITRONT PAS NOTRE CULTURE, NOTRE LANGUE ET QUAND NOUS VOUDRONS INFLUER SUR LES AUTRES, NOUS SERONS 1 CONTRE 99. CELA MERITE QU'ON Y REFLECHISSE.

- NOUS AVONS ETE EN CLASSE LES UNS ET LES AUTRES, ET QUAND ON EST EN CLASSE, ON EST 1 SUR 30, ET 1 SUR 30 NE DICTE PAS SA VOLONTE AUX 29 AUTRES.

- EH BIEN, NOUS SERONS 1 SUR 100 A LA FIN DU SIECLE CE QUI POSE POUR LA FRANCE EN TANT QUE TELLE, UN PROBLEME DE SURVIE. EST-CE QU'ON PARLERA NOTRE LANGUE ? EST-CE QUE NOTRE CULTURE SERA CONNUE DANS LE MONDE, POURRA SE DEFENDRE ? EST-CE QUE NOS MOYENS D'EXPRESSION, NOTRE LITTERATURE, NOTRE CINEMA, NOTRE TELEVISION AURONT UNE CLIENTELE AVEC CE 1 % ? EST-CE QUE NOUS POURRONS DANS LE GRAND DEBAT INTERNATIONAL, FAIRE ENTENDRE NOTRE VOIX AVEC CE 1 % ?

- C'EST UN VRAI PROBLEME & UN PROBLEME DE SURVIE POUR LA FRANCE AU SENS NOBLE & CE N'EST PAS UNE CRAINTE, C'EST : COMMENT ETRE POUR EXISTER A CE MOMENT LA ?

MOUMENT-LA ?

- CE QUI EST CLAIR, C'EST QUE TOUTE L'_ENERGIE QUE NOUS DEPENSONS A NOUS DISPUTER, A NOUS DIVISER, A NOUS INSULTER, EST UNE _ENERGIE PERDUE POUR LA SURVIE DE LA FRANCE. DONC, JE VEUX A LA FOIS UNE POLITIQUE COHERENTE ET FERME, MAIS JE NE VEUX PAS ETRE LE DIVISEUR DES FRANCAIS.

- QUESTION.- MONSIEUR LE PRESIDENT, JE VOUS REMERCIE. NOUS VENONS DE PASSER AVEC VOUS UNE HEURE DENSE ET IMPORTANTE. NOUS VOUS REMERCIONS. BONSOIR.\